



POUR
L'EMPLOI!

LES
SALAIRES!

LA
RETRAITE!

FUSIBLE

2-3	Édito	J.-P.Ghiotto
4	Ensemble Coup de cœur	
5	Charlie	Patrick Vassallo
6-7	La tragédie	J.-M. Muller
8	Wolins n'est plus	C. Bouhana
9	Rien n'est trop beau	Wolinski
10	Éradiquer la bête ?	J. Ortiz
11	Écoute Israël	J. Arregi
12-13	Explosions	L. Duquenne
14-17	Les jours heureux	Le CNR
18-19	Fédération de la Santé	
20	Régime Alsace-Moselle	D. Muller
22	Trou Sécu	J. Grolier
23	La laïcité	A. Kolar
24-25	Réflexions	P. Boularand
26-27	Encore un mensonge	A. Kolar
28	Les typos Rennais	F. Barroche
29	Le typographe Le correcteur	
30	Actifs-retraités	J. Landry
31-32	Élucubrations	G. Dour
33-36	Échos des sections	
37-38	Courrier des lecteurs	
39-40	André Devriendt	

Rédaction et administration

263, rue de Paris 93514 Montreuil Cedex

Directeur de la Publication

René Mahaud

Responsable rédaction et fabrication

Michel Burguière

Comité de rédaction

Jack Dhordain, Lionel Duquenne,
Jean-Pierre Ghiotto

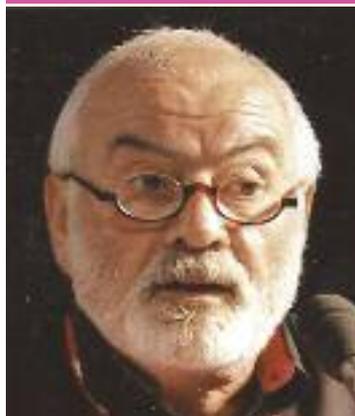
Andrée Kolar, Jean Landry, René Mahaud,
Daniel Muller, José Nuevo,

Imprimerie Hélio-Corbeil

4 bd. Créte - 91100 Corbeil-Essonnes

ISSN : 12594245 - CPPAP : 1010 S 07110

Travail exécuté par des ouvriers syndiqués
à la Filpac-Cgt



Jean-Pierre Ghiotto
Bureau de l'Ufr

Ce que je pourrais dire...

Il m'échoit la tâche d'avoir à écrire le premier éditto de l'année, et j'avoue que je suis très embarrassé, car il s'est passé tant d'événements, il s'est dit et écrit tant de choses, que je ne sais par où commencer. Le rédac chef m'a demandé deux pages, ce n'est pas gagné. Bon je me lance !

Ce que je pourrais dire :

Je pourrais vous présenter des vœux de paix, de bonne santé et de bonheur dans un monde à feu et à sang où la cupidité des possédants est sans limite et surtout sans contraintes, favorisant la montée d'un obscurantisme et d'un fanatisme qui génèrent des événements horribles sur notre planète, notamment comme à Paris, les 7 et 9 janvier 2015.

Je pourrais également parler des millions de personnes qui se sont réunies le 11 janvier 2015, pour des motivations diverses, certaines pour la défense de nos valeurs républicaines, d'autres parce que choquées par la proximité de ces actes barbares commis sur notre territoire. Enfin, ils étaient là spontanément, et cela malgré une piteuse récupération élyséenne et européenne qui les a fait défiler dans la rue pour défendre la liberté d'expression, avec ceux-là même qui la briment dans leur propre pays.

Parler de ces hommes politiques qui se plaignent de la désaffection des citoyens pour la chose publique alors qu'ils bafouent l'expression citoyenne quand elle se manifeste en brandissant des 49-3 pour la contourner et ne pas l'affronter. Le 49-3 pour essayer que s'applique cette loi « Macron » dont l'objectif est de rogner les droits qui protègent encore les salariés et les institutions pour les soumettre encore plus à l'exploitation du capital.

Vous dire que la Grèce s'est dotée d'un gouvernement clairement anti-austérité, avec la victoire de Syriza aux élections grecques du 25 janvier, et que les responsables européens sont confrontés pour la première fois à la victoire d'un parti qui remet en cause leur politique.

Vous dire encore que la BCE se fait le défenseur des créanciers de la Grèce pour imposer la poursuite d'un programme d'ajustement qui a ruiné le peuple grec et s'est traduit par une hausse de la dette grecque. Que la BCE s'oppose à l'application d'un programme politique qui résulte du choix des électeurs grecs, ce qui est un déni de démocratie dans un pays qui l'a conçue.

Je peux vous entretenir sur les services publics, sur les caisses de retraites, sur la santé, sur le pouvoir d'achat, qui tous se dégradent quand l'obsessionnelle nécessité de rembourser une dette qui n'est pas la nôtre est avancée pour justifier cet état de fait et nous signaler que les caisses de l'État sont vides. L'austérité, la rigueur

sont nécessaires, nous dit-on, pour éviter que le pays ne sombre dans une crise économique sans précédent.

Rigueur pour qui ?

- 40 milliards d'euros versés aux actionnaires du CAC 40 ;
- 200 milliards d'euros de fraude fiscale ;
- 46 milliards d'euros pour le pacte de responsabilité ;
- 20 milliards d'euros (par an) pour le Cice.

Et ce ne sont que quelques exemples.

Les résultats cumulés des entreprises du CAC 40 ont atteint 64,4 milliards d'euros en 2014, en hausse de 37 %, pour un chiffre d'affaires de 1235 milliards.

1 % de la population mondiale détient 50 % des richesses, ne laissant que 50 % aux 99 % restants. Tout en sachant que dans ces 99 % il y a encore des très riches, ce qui ne laisse que très peu pour les plus défavorisés.

Je pourrais vous signaler le sort réservé aux retraités, dont les pensions sont gelées et qui en plus sont frappés par une fiscalité injuste (Casa, disparition de la demi-part parent isolé, fiscalisation de la majoration pour 3 enfants, augmentation de la TVA, modification de l'assiette de la CSG) qui vient rogner très sensiblement leurs revenus alors que les retraites « chapeau » et autres « parachutes » sont accordés à ceux-là mêmes qui nous prêchent la rigueur comme seule alternative.

Je pourrais vous parler des discussions engagées entre le patronat et les syndicats sur le financement des caisses de retraites complémentaires Arrco et Agirc. Le patronat, écartant toute idée d'un financement supplémentaire par le biais d'une augmentation des ressources fondée sur l'élargissement de l'assiette des cotisations, nous propose tranquillement le gel des pensions complémentaires ces trois prochaines années.

Il entend aussi décourager le départ à la retraite à soixante-deux ans (l'âge légal) des salariés et des cadres par un système de décote. Il veut également s'attaquer aux règles de la réversion, qui accorde encore aujourd'hui 60 % de la pension du défunt à sa veuve ou à son veuf.

Ce dont j'étais sûr de vous parler :

C'est du 9 février dernier où huit organisations de retraités (CGT, FO, CFTC, FSU, Solidaires, UNRPA, FGR-FP et LSR) ont publié un communiqué commun appelant les retraités à se mobiliser autour de quatre thèmes : baisse du pouvoir d'achat, dégradation des conditions d'accès aux soins, délitement des services publics et report scandaleux de la mise en œuvre de la loi d'adaptation de la société au vieillissement.

Le 17 mars, les retraités se sont rassemblés pour montrer leur colère et crier haut et fort qu'il faut que cesse cette politique qui consiste à piocher dans les poches des retraités pour donner au grand patronat.

Il est inacceptable que 10 % des retraités vivent sous le seuil de pauvreté, que 7 % des retraités de 60 à 69 ans occupent un emploi en 2012, chiffre qui a doublé depuis 2006. La moitié d'entre eux y sont contraints par le montant insuffisant de leur pension.

Dans l'immédiat, les retraités revendiquent :

• La fin du gel des pensions et l'amélioration du pouvoir d'achat des retraités avec l'indexation des pensions sur l'évolution des salaires et un minimum de retraite équivalant au Smic pour tout retraité ayant une carrière complète.

• La mise en œuvre courant 2015 de la loi sur l'adaptation de la société au vieillissement et la prise en charge de la perte d'autonomie par la Sécurité sociale.

• Le développement et le renforcement des services publics indispensables à une vie digne, en particulier dans le domaine de la santé.

Je vais aussi vous dire que pour combattre et réduire le chômage, pour permettre la création d'emplois en changeant de politique économique, pour préserver les droits et tous les régimes sociaux, pour garantir et promouvoir le service public, pour faire augmenter les salaires (secteurs public et privé), les retraites, les pensions et les minimas sociaux, qui constituent des priorités sociales, de surcroît en période de crise, les organisations syndicales **Cgt, FO et Solidaires** se sont réunies le 17 février 2015, pour affirmer leur détermination à faire aboutir ces revendications et lutter contre l'austérité et ses impacts destructeurs tant socialement, économiquement que démocratiquement.

Conscientes de leur responsabilité, elles invitent les retraité(e)s et les chômeur(e)s à se mobiliser et appellent l'ensemble des salarié(e)s, du public et du privé, à une journée de grève interprofessionnelle et à manifester le 9 avril 2015.

Je ne crois pas vous avoir tout dit, mais ce n'est qu'un édit, le contenu du journal vous en dira encore plus.

Quand on fait du syndicalisme, il faut avoir le cul propre

Cette phrase, devenue célèbre à la Filpac, illustre parfaitement les événements récents qu'a connus la Cgt et qui ont donné lieu à une effervescence médiatique démesurée. Les instances nationales de notre organisation ont su en tirer les conséquences, reste à en tirer les leçons à notre usage :

Lorsqu'on est un militant syndical, et qui plus est, lorsque l'on a l'honneur de recevoir, à quelque niveau que ce soit, un mandat des camarades qui vous font confiance, chacun de nos actes n'engage pas que soi-même, mais engage aussi les copains qui nous ont élus, et plus encore l'organisation qu'on représente.

ENSEMBLE n'a pas l'intention de dresser un quelconque procès-verbal ou de porter la suspicion sur tel ou tel camarade de notre Ufr ou de nos syndicats mais, parce que mieux vaut prévenir que guérir, certaines vérités méritent d'être rappelées.

Forts d'une expérience acquise au cours de plusieurs décennies de militance, il est de notre devoir « d'anciens » de rappeler ce principe fondamental de tout engagement syndical : la probité, l'honnêteté, le respect des camarades, l'honneur de l'organisation à sauvegarder...

Au risque que ce qui a remué la Cgt pourrait, à une moindre échelle peut-être, se reproduire, dans telle ou telle fédération, tel ou tel syndicat de base, telle ou telle de nos sections de retraités.

ENSEMBLE renouvelle sa confiance à tous les camarades et les incite à un engagement toujours plus sincère au service des travailleurs et de leur organisation syndicale Cgt : faute de quoi, à quoi serviraient nos revendications et nos luttes ?

ENSEMBLE

COUP DE CŒUR ? COUP DE COLÈRE ? LES DEUX !

Le coup de cœur, c'est faire connaître la genèse d'une belle réalisation, « Vie Nouvelle-Prévoyance » en 1985, le coup de colère, sa suppression dans les statuts de l'Ucr-Cgt, en 2011.

Le coup de cœur, en connaître la genèse.

Depuis 1969, la Cgt s'était dotée d'une organisation spécifique de retraités et préretraités regroupant 300 000 membres, le 1^{er} congrès national de l'Ucr-Cgt s'est tenu à Sète, en 1982.

C'est à son deuxième congrès de Valence, en 1985, que mandat fut donné au Conseil national de prendre l'initiative de mettre en place un système de protection sociale collective pour les retraités, préretraités et chômeurs âgés.

En effet, constat était fait, à l'époque, qu'ils avaient souvent à faire face à de lourdes dépenses de santé et que nombre d'entre eux – 20 % selon un sondage – ne disposaient d'aucune couverture santé complémentaire ou réduite, leur laissant à charge une partie importante des frais non remboursés par la Sécurité sociale.

Des contacts pris, en priorité avec la FNMT (Fédération nationale des mutuelles des travailleurs), n'ont pu aboutir à un accord, celle-ci n'acceptant pas les conditions proposées par l'Ucr, notamment d'être adhérent à la Cgt.

Une convention fut signée en octobre 1985, avec l'accord, en septembre de la Confédération sur la démarche de l'Ucr-Cgt, avec une institution de prévoyance collective, régie par le code de la Sécurité sociale, l'AGR., ainsi Vie Nouvelle-Prévoyance (VNP) entra en vigueur au 1^{er} janvier 1986.

Il n'était pas question de « débaucher » ceux et celles qui disposaient d'une mutuelle leur donnant satisfaction.

L'adhérent à VNP n'est pas seulement un adhérent à une mutuelle santé, c'est un adhérent de la Cgt, qui lit CGT avec *Vie Nouvelle*, qui est informé, c'est un adhérent d'une section de retraités qui, avec ses camarades, se bat pour être un acteur dans le combat pour nos revendications et qui s'inscrit dans une démarche syndicale de la défense de la Sécurité sociale

Avec VNP, ce sont plusieurs garanties qui prennent en compte la diversité des situations : trois niveaux de garanties de base de frais et soins de santé, des prestations spécifiques dont prothèse dentaire, orthopédie, lunettes, appareil auditif, hospitalisation, enfin une garantie « invalidité absolue avec dépendance » qui devint Safir.

Sur ce dernier point, se tint, en août 1987, avec l'Ucr-Cgt et Oswald Calvetti, une conférence de presse, sous la présidence du secteur social confédéral avec Thérèse Poupon, où fut abordé le problème de la dépendance, de la possibilité de se soigner en fin de vie dans des conditions décentes.

Toute une structure fut mise en place : une employée payée par l'institution, suivi des adhésions et des prestations, une commission nationale Cgt-VNP, déclinaison dans les départements, rencontre annuelle pour faire le point avec l'institution, des stages aussi pour faire connaître VNP...

Nous avons même fêté le 10 000^e adhérent à Montreuil, dans le patio !! Le coup de colère a du mal à s'exprimer tant il est grand.

Bien sûr, il a fallu « s'adapter » aux législations nouvelles, au plan Évin et à beaucoup d'autres encore, à la perte d'autonomie, de l'adaptation au vieillissement, au « bien vieillir » encore, au coût des maisons médicalisées ou du maintien à domicile...

Ma colère gronde, quid de l'adhérent d'il y a trente ans, avec ses quatre-vingt-dix ans d'automnes, d'hivers, toujours adhérent, bien seul à la fin de sa vie.

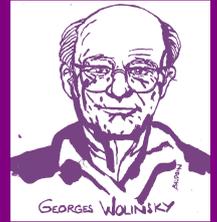
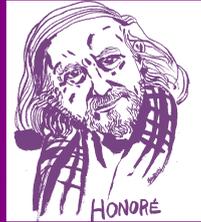
Colère, ne peut-on agir ?

Marie-Hélène CALVETTI

CHARLIE :

cette horreur est le signe d'un basculement

Par Patrick Vassallo *



Hommage du dessinateur Baudouin à ses confrères de CHARLIE HEBDO

Les assassinats perpétrés contre *Charlie Hebdo* sont une horreur innommable. C'est un attentat contre les victimes, un attentat contre la liberté d'expression, un attentat contre la société tout entière.

Cet attentat est bien sûr inacceptable, il ne peut tolérer aucune complaisance, nul ne peut humainement le banaliser, en relativiser la gravité.

Cet attentat marque probablement une étape dans la déliquescence du capitalisme international, le délitement de la société, la crise du vivre ensemble. Ici et dans le monde.

Depuis la fusillade qui coûta la vie à des dizaines de jeunes socio-démocrates norvégiens, c'est une humanité qui fait défaut : une digue a sauté. Que de tels actes horribles soient pensés, possibles signifie la fragilité de la pression sociale, donc de la société face aux cancers qui la minent, à une désintégration certaine du vivre ensemble et d'une construction sociale commune.

La mondialisation telle qu'elle est subie par les peuples, la financiarisation de tous les échanges et la marchandisation des actes de la vie quotidienne et des rapports interpersonnels créent chaque jour les conditions de ce délitement général.

Mais si l'on peut se féliciter d'une défense semble-t-il quasi consensuelle de la démocratie et de la liberté, il est des apprentis sorciers qui portent de lourdes responsabilités dans la situation actuelle.

Ils ont largement contribué à franchir cette étape de la rupture sociétale. Trop heureux de fêter la « fin du communisme » le mur qu'ils ont fait tomber est surtout celui

qui contestait le libéralisme triomphant. Jamais depuis le premier âge du capitalisme, les inégalités ne se sont autant aggravées. Jamais la « démocratie » n'a paru si faible et inefficace de Timbuktu à Kobané, du sous-continent indien à la Thaïlande. Jamais depuis des décennies, les rodomontades brunes n'ont sévi avec tant de force. L'offensive massive menée contre les droits sociaux, généralisant précarité et misère, est le meilleur allié de ces « fous de la peur ». Et que dire des campagnes et « dérapages » islamophobes, racistes, postcolonialistes, des pratiques discriminatoires de tous ordres

L'étape ainsi franchie, la digue démocratique débordée, l'effondrement d'une espérance collective, appellent à reconstruire l'espoir. En partant du peuple, du mouvement, de l'intelligence et de l'auto-organisation « des gens ».

Face aux fascismes – quel que soit leur habillement –, la seule voie qui vaille est celle d'une mobilisation collective, choisissant la réponse aux besoins contre la marchandisation, la coopération contre la concurrence, l'alternative sociale, écologique et économique contre la pensée unique, la valorisation des milliardaires et le règne de l'argent-roi.

De l'action locale aux organisations mondiales, c'est ce choix qui est désormais posé. La seule voie de l'espoir, c'est place au peuple.

Saint-Denis, le 7 janvier 2015

* Patrick Vassallo, conseiller municipal délégué au temps de la ville - ville de Saint-Denis



FACE À LA TRAGÉDIE DE « CHARLIE HEBDO »

Réaction de Jean-Marie Muller*

Dans l'après-midi du 7 janvier, ayant appris qu'un attentat avait été commis dans les locaux de *Charlie Hebdo*, je découvre sur Internet que Cabu est au nombre des journalistes tués. Cette nouvelle me bouleverse. À plusieurs reprises, dans ma vie militante, j'ai eu l'occasion de le côtoyer et un lien d'amitié s'était créé entre nous. Le sourire qui illuminait son visage laissait transparaître une grande sérénité. Il témoignait d'une grande douceur. Chaque semaine, en ouvrant *le Canard enchaîné*, j'avais hâte de découvrir ses dessins.

Dans le même temps, je découvre les noms des autres personnes tuées dans cet attentat – journalistes et policiers – et je mesure l'ampleur de la tragédie qui frappe la France tout entière. Ces meurtres odieux sont la négation et le reniement des valeurs d'humanité qui fondent la civilisation. Le dimanche 11 janvier, j'ai manifesté dans les rues de Paris pour affirmer avec des centaines de milliers d'autres Français notre détermination à refuser toute peur face aux menaces terroristes et à continuer de lutter pour la liberté. Cette formidable mobilisation populaire pourrait être un signe d'espérance pour la démocratie française. L'idée force autour de laquelle ces milliers de Français ont voulu se rassembler était d'affirmer leur volonté de faire communauté au-delà de tout communautarisme et de vivre ensemble une véritable laïcité qui respecte les convictions de tous dans l'affirmation d'une éthique universelle qui seule peut fonder l'égalité, la liberté et la fraternité.

La publication des caricatures de Mahomet en question

Pour autant, je dois avouer que je ne saurais être entièrement solidaire des décisions prises par *Charlie Hebdo* concernant la publication des caricatures du prophète Mahomet.

Il se trouve que j'ai séjourné du 2 au 13 février 2006 à Jérusalem. J'avais été invité à me rendre à Gaza par Ziad Medoukh, professeur de français à l'université Al-Aqsa de Gaza, afin d'y animer une session sur la non-violence. Lors d'un séjour précédent en Israël, le consul de France m'avait assuré qu'il me donnerait tous les feux verts pour que je puisse aller à Gaza. Mais, cette fois, il m'a fait savoir que, en raison de la



publication des caricatures danoises en France (*France-Soir* les a publiées le 1^{er} février et elles seront publiées le 8 février dans *Charlie Hebdo*) et des manifestations d'hostilité qu'elles ont provoquées parmi les Arabes, il était hors de question que je me rende à Gaza. Le 2 février, les Brigades des martyrs d'Al-Aqsa avaient affirmé : « Tout Norvégien, Danois ou Français présent sur notre terre est une cible. »

C'est donc au Proche-Orient, dans ces conditions quelque peu particulières, que j'ai reçu les informations au sujet de la publication en France des caricatures de Mahomet. Sans aucun doute, ce décentrement m'a amené à une perception de la réalité sensiblement différente de celle qui a semblé prévaloir en Occident. Dès mon retour en France, j'ai écrit un article intitulé « *Le choc des caricatures* ». J'en reproduis ici quelques extraits :

«... Si l'on s'en tient à juger les événements déclenchés par ces dessins, d'abord publiés au Danemark, à travers le prisme de l'idéologie laïque occiden-

tales, on risque fort de ne voir dans ces publications qu'un exercice légitime de la liberté d'expression. On devient alors incapable de comprendre la lecture que les musulmans font de ces mêmes événements. En démocratie, la liberté d'expression est un droit imprescriptible, mais elle n'est pas un droit absolu. Elle trouve ses limites dans le respect d'autrui. Elle n'est légitime que si elle est conjuguée avec l'intelligence et la responsabilité, deux vertus qui se trouvent également au fondement de la démocratie. La rhétorique sur la liberté de diffamation qui prétend justifier la publication de ces dessins présente aux musulmans une caricature de la démocratie occidentale. Dès lors, toutes celles et tous ceux qui, au sein du monde musulman, s'efforcent de faire prévaloir les valeurs et les principes de la laïcité démocratique se trouvent placés dans une position intenable.

Quand on considère le déficit de la liberté d'expression dans de nombreuses sociétés – notamment dans des pays dominés par des régimes qui font référence à l'islam –, on mesure mieux la valeur décisive de cette liberté pour construire une démocratie authentique. Ceux qui ont la chance d'en bénéficier ont la responsabilité de ne pas la déconsidérer par des abus déraisonnables. (...)

Certes, toute religion doit être soumise à la critique de la raison et, tout particulièrement, sur son rapport à la violence. (...) Ce débat exigeant n'est pas facile, mais l'une des conséquences les plus graves de la publication de ces caricatures, c'est de le rendre plus difficile encore.

Inconscients de leur arrogance, les Occidentaux appellent les musulmans à savoir faire preuve d'humour face à l'insolence de dessins qui se voudraient humoristiques. Mais l'humour est un bien trop précieux pour être galvaudé. Il se renie lui-même lorsqu'il se transforme en dérision et en stigmatisation.

Ces dessins, en réalité, ne présentent qu'une caricature de l'humour.

Point besoin n'était d'être devin pour prévoir que de telles satires ridiculisant le prophète Mahomet seraient interprétées par les musulmans comme autant d'offenses à leur religion. Pour autant, ces foules de musulmans en colère, instrumentalisées par des groupes ou des régimes politiques, qui profèrent des cris de haine à l'encontre de l'Occident, donnent assurément une image caricaturale de l'islam.

Le plus dramatique, c'est que ce choc des caricatures nous a fait faire un pas en avant dans la logique détestable du "choc des civilisations". Les relations entre le monde occidental et le monde musulman comportent un formidable défi. Pour le relever, il importe d'avoir l'audace de défricher le chemin d'un dialogue sans concession qui nous permette d'inventer un avenir commun en découvrant, au-delà des errements du passé, des références éthiques communes. »

Ces jugements paraîtront peut-être durs à d'aucuns, trop durs. Je rappelle qu'ils ont été écrits en 2006 et qu'ils concernent les caricatures danoises publiées en France. Nous avons probablement oublié les passions qu'elles ont alors suscitées au sein des communautés musulmanes en France et partout dans le monde, tout comme les dessins de *Charlie Hebdo* publiés depuis.

Les religions, malheureusement, ignorent la non-violence

Face à la tragédie des 7 et 8 janvier, les responsables religieux ont tenu à condamner ces meurtres en affirmant que les religions ne prêchaient que la tolérance et la paix et qu'elles étaient innocentes de cette tragédie. Mais ce langage religieusement correct risque fort de contenir un déni de la réalité.

L'histoire des hommes est criminelle. Jusqu'à la désespérance. La violence meurtrière semble peser sur l'histoire comme une fatalité. L'exigence universelle de la conscience raisonnable interdit le meurtre : « Tu ne tueras pas. » Cependant, nos sociétés sont dominées par l'idéologie de la violence nécessaire, légitime et honorable qui justifie le meurtre. Dès lors, pour de multiples raisons, l'homme devient le meurtrier de l'autre homme. Et souvent la religion apparaît comme une partie intégrante des tragédies criminelles qui ensanglantent le monde.

Le plus important n'est pas ce que les religions disent de Dieu, mais ce qu'elles disent de l'homme, plus précisément ce qu'elles disent à l'homme et ce qu'elles ne lui disent pas.

L'antinomie radicale entre l'amour et la violence

On a souvent critiqué les religions pour leur justification de la violence. Certes les religions sont coupables par ce qu'elles apportent à la violence, mais surtout par ce qu'elles n'apportent pas à la non-violence. Cela implique qu'il n'est pas suffisant que les religions ne justifient plus la violence ; il est nécessaire qu'elles n'ignorent plus la non-violence.

Nécessité ne vaut pas légitimité

Certes nous savons que la non-violence absolue est impossible en ce monde. L'homme peut se retrouver prisonnier de la dure loi de la nécessité qui l'oblige à recourir à la violence. Mais, même lorsque la violence apparaît nécessaire, l'exigence de non-violence demeure ; la nécessité de la violence ne supprime pas l'obligation de non-violence. Nécessité ne vaut pas légitimité. Justifier la violence sous le prétexte de la nécessité, c'est rendre la violence sûrement nécessaire et enfermer l'à-venir dans la nécessité de la violence.

Combattre l'antisémitisme

Il importe de condamner absolument tout relent d'antisémitisme. Mais il faut reconnaître que, pour une part, l'origine de l'antisémitisme provient de la politique de l'État d'Israël menée au nom d'un judaïsme radical. Le risque est réel que la condamnation du racisme antisémite laisse entendre une justification de la politique du gouvernement israélien. De ce point de vue, la présence du chef du gouvernement israélien à la manifestation du 11 janvier n'a pas été sans ambiguïté. Qui pourrait prétendre que les droits des Palestiniens sont respectés par l'État d'Israël ?

« La France est en guerre contre le terrorisme », a déclaré le Premier ministre, Manuel Valls, le 13 janvier à l'Assemblée nationale. Certes les menaces "terroristes" qui pèsent sur la France sont bien réelles, mais il serait illusoire de croire que seules des mesures sécuritaires, c'est-à-dire policières

et militaires, pourront les circonscire et les éliminer.

Ne parler que d'horreur, de barbarie, de monstruosité risque fort de nous égarer en nous conduisant à occulter le caractère politique de ces actes. Pour comprendre le terrorisme, il ne suffit pas de brandir son immoralité intrinsèque, politique qu'il exige. La manière la plus efficace pour combattre le terrorisme est de priver leurs auteurs des raisons politiques et économiques qu'ils invoquent pour le justifier. Souvent, le terrorisme s'enracine dans un terreau fertilisé par l'injustice, l'humiliation, la frustration, la misère et le désespoir. La seule manière de faire cesser les actes terroristes est de priver leurs auteurs des raisons politiques invoquées pour le justifier. Dès lors, pour vaincre le terrorisme, ce n'est pas tant la guerre qu'il faut faire que la justice qu'il faut construire. Ici et là-bas.

Une dernière réflexion qui paraîtra peut-être encore incorrecte ; la tragédie de *Charlie Hebdo* n'a pas fait 17 mais 20 victimes. Les trois tueurs, jeunes Français nés en France mais dont la vie était en déshérence, sont aussi des victimes du terrorisme. Quelle que soit l'horreur criminelle de leurs actes, ils sont aussi des hommes. Au-delà de la mort, il nous appartient de leur restituer leur humanité. Il nous sera alors possible de prendre le deuil de ces trois hommes dans le respect de leur personne. ■

* Jean-Marie MULLER, philosophe et écrivain.

membre-fondateur du Mouvement pour une alternative non-violente (MAN)

Lauréat 2013 du Prix international de la fondation indienne Jannalal Bajaj pour la promotion des valeurs gandhiennes en dehors de l'Inde.



Le père Wolins n'est plus...

C'est en ces termes que l'équipe de « Charlie Hebdo » interpellait Georges Wolinski.

Dans cet horrible massacre du 7 janvier dernier, nous avons perdu des amis, des copains, des camarades, bref une partie de notre famille. Nous sommes fiers que Georges et Stéphane (Charb) aient été adhérents de notre fédération. Cette perte est incommensurable à l'heure où j'écris ce papier... ils sont et resteront présents.

Avec ces camarades, je crois avoir fait plusieurs fois le tour de France. Combien de congrès, combien de dédicaces, combien d'affiches, combien de tracts, pour notre organisation syndicale Cgt, avec leur justesse de ton et leur clairvoyance, ils trouvaient très rapidement les dessins qui rendaient compte, au mieux, du sujet abordé. S'agissant de la Cgt ou du Pcf, toujours, ils répondaient présents.

J'entends encore les paroles de Georges lors d'un voyage à Cuba où lui et Charb présidaient la « Biennale de l'Humour »... « Tu vois Charly, tu as à côté de toi mon remplaçant. » Il parlait bien sûr de Charb qui débutait à « Charlie Hebdo ». Cuba, pays qui a beaucoup compté pour Wolinski. Après un voyage à Cuba durant la période dite spéciale où 80 % de l'économie cubaine s'est effondrée, Georges avait souhaité donner un coup de main à ses amis dessinateurs complètement démunis et souhaitait donc que ses camarades du syndicat du Livre puissent l'aider dans cette démarche. Et c'est ainsi que, sur son idée et avec l'ensemble de toutes les catégories professionnelles, a été créée l'initiative « **Un bateau pour Cuba** ». Georges Wolinski avait une passion pour ce pays, son histoire, sa révolution, ses gouvernants et son peuple. Et c'est lui qui a accepté d'être le président d'honneur de **Cuba Si France**, dans la mesure bien entendu, comme il le disait en plaisantant : « A toi Charly, le travail, et à moi les honneurs. » Ce qu'il a regretté le plus et qui lui manquait fortement, c'est une rencontre avec le commandant



Fidel Castro. Il me demandait très souvent de ses nouvelles, comme si j'avais Fidel tous les jours au téléphone !!!!!

Quel artiste ce Georges... je me rappelle une anecdote, un coup de fil très tôt le matin, ce qui était peu habituel pour lui, je me suis demandé pourquoi veut-il me voir très tôt ce matin ? Dans l'heure qui suivait, j'étais chez lui, rue Bonaparte, et là, sans me demander : « Charly, tu veux un café ? », dans un empressement délirant, il me dit : « J'ai eu du mal à trouver mon sommeil cette nuit... voilà ce que j'ai pondu » ; le poster : « **Rien n'est trop beau pour la classe ouvrière** » était né. J'en suis resté estomaqué. Et depuis 1995, création de la première édition, il ne se passe pas un congrès, une activité syndicale, sans que l'on voit apparaître ce fameux dessin. Devant un tel succès, il me disait très modestement : « J'aimerais que tous les militants de la Cgt puissent avoir ce poster dans leur bureau. » La prochaine fête de l'Huma, il y aura des absents. Je n'ose y penser... Wolinski me disait : « J'aime cette fête-là, je rencontre de vrais gens ». Le regard attendrissant de Georges sur chacun d'entre ceux qui lui tendaient un livre, une affiche, un morceau de papier, en disant : « S'il vous plaît, Monsieur Wolinski ». Et tirant une bouffée sur son havane, il dédicait avec un air complice... Ils vont me manquer, ils vont nous manquer. Ils nous manquent déjà... ■ **Charly Bouhana**

Responsable de Cuba si France et adhérent à la Surl



RIEN N'EST TROP BEAU
POUR LA CLASSE OUVRIÈRE!



WOLINSKI

QU'ONT-ILS FAIT POUR ÉRADIQUR LA BÊTE ?

“*Charlie Hebdo*”. Je ne veux pas partager mon deuil et ma douleur avec eux?

Jean ORTIZ 8 janvier 2015

Qu'ont-ils fait pour éradiquer la Bête ?

Les monstres qui ont commis ce crime inqualifiable au siège de *Charlie Hebdo*, l'hebdo insoumis, provocateur, antiraciste, humaniste (mais qui fut injuste envers ce site où j'écris), sont des hommes formatés par des courants religieux fascistes, par des États théocratiques « fondamentalistes », « amis de la France », pour faire taire l'esprit critique, l'humour, l'anticonformisme, la pensée libre, la laïcité, la création sans rivages... Ils n'ont aucune excuse.

J'ai du mal à concevoir que des hommes aient pu à ce point s'aliéner, s'avilir, se fanatiser, se laisser manipuler, s'animaliser, pour produire une telle barbarie.

Je suis en deuil. Le crime de ces assassins vise notre République, celle des Lumières, du contrat social, des droits de l'homme, de l'égalité entre eux, de la liberté pleine et entière... Cette « gueuse » que sociaux et néolibéraux n'ont de cesse, depuis plus de trente ans, de dépecer, de démonter, d'affaiblir par l'explosion des inégalités, le communautarisme, l'instrumentalisation du racisme, la concurrence à tout crin, par le rabougrissement de l'État, la multiplication des brisures sociales, la ruée contre les services publics et les biens communs, la casse de l'ascenseur social scolaire, jadis intégrateur, la pratique de l'amalgame délétère « Islam = terrorisme », le « no future » pour des millions de jeunes Français, quelle que soit leur origine.

Et on voudrait aujourd'hui que je défende, au nom de la douleur, ma République sociale et démocratique bras-dessus bras-dessous avec ses fossoyeurs, avec ceux qui, à force de déifier le marché, de le débrider toujours plus, de tout marchandiser, de dépolitiser, ont laissé le champ libre aux intégrismes de toutes sortes ?

Oui, je crois à la nécessaire, à l'urgente unité populaire et républicaine, mais avec tous les Républicains sincères, tous ceux qui partagent ces valeurs de base, la tolérance, l'ouverture à l'autre, la justice sociale, le débat sans corsets, la liberté sans demi-mesure, et notamment celle des médias ; oui, je crois à l'unité avec tous ceux qui défendent le pluralisme de l'information... pas avec les hypocrites qui pleurent aujourd'hui sur la République menacée et qui n'ont cessé d'attiser les haines raciales, les vieilles peurs, de stigmatiser l'autre, de détruire toute espérance progressiste...

Qu'ont-ils fait pour éradiquer la Bête ?

Que viennent-ils pleurnicher aujourd'hui sur la liberté de la presse alors que *Charlie Hebdo* était sur le point de déposer le bilan, que le pouvoir rend chaque jour la vie plus difficile, par des dispositions mortifères, à « *l'Humanité* », au « *Monde Diplomatique* » ? **De quelle liberté d'information parle-t-on ?** De celle sous la coupe des marchands d'armes, des bétonneurs, des chiens de garde de l'oligarchie, du latifundium médiatique désinformateur, de la pensée unique et cynique.

Oui, je crois à l'unité populaire et républicaine face à la barbarie, mais avec tous ceux qui consacrent beaucoup d'énergie à solidariser, à « faire pays » quand les autres l'atomisent, le livrent à la guerre de tous contre tous, le blessent, le défigurent, en font une jungle. Je me souviens que lorsque *Charlie Hebdo* nous gratifiait de quelques « unes » décapantes, les moralisateurs venaient faire la leçon à ces « dangereux agitateurs ».

Alors, oui, je suis en deuil, je l'assume, je le revendique. Il y a danger, il faut se rassembler. Oui, j'ai mal, mais je ne veux pas partager ce deuil et cette douleur avec ceux qui ont contribué à créer le climat nauséabond et létal qui ronge notre pays depuis des années. Oui, l'islamisme, comme tous les intégrismes, est un danger. Mais qui arme et entraîne ces monstres ? Le Qatar, l'Arabie Saoudite, les Émirats, ces États voyous, extrémistes, obscurantistes, valets de l'impérialisme français, qui blanchissent les milliards sales dans des paradis fiscaux, garantissent aux multinationales occidentales une chasse gardée pétrolière, piétinent les droits de l'homme et des femmes, combattent les laïques et la gauche... Comment peut-on à la fois s'ériger en gendarme international contre les groupes terroristes, et livrer, par exemple, le Paris-Saint-Germain au Qatar ?

Alors, oui, je manifesterai, le cœur et la colère gros, mais en prenant soin d'éviter les infréquentables. Je ne veux pas, je le redis, partager ce deuil et cette douleur avec eux. ■ J.O.

ÉCOUTE ISRAËL...

ELLE NE SUFFIT PAS, LA TRÊVE...

Par José Arregi*



Le sang innocent des enfants, des femmes, des civils dans la bande de Gaza, et même le sang désespéré de ses miliciens, crie contre toi, du fond des ruines, du fond du drame. Toi, l'Abel de tant de crimes au long de l'histoire, tu es devenu le Caïn de tes frères palestiniens. Les rôles sont changés. En eux le sang d'Abel crie contre toi. Et ce cri ne cessera tant que tu ne ressens sa douleur, ne respectes sa dignité, ne reconnais ses droits et ré pares ses ruines.

C'est d'eux, comme de toi, que le *Feu Incessant* a parlé, disant à Moïse depuis le buisson en flammes : « *J'ai vu leur douleur, j'ai entendu leurs cris, je sais leur souffrance. Je descendrai les libérer. Va les libérer.* »

Tu n'auras pas de paix tant que tu ne feras pas justice. Tu ne seras pas libre tant que tu ne libèreras pas tes frères palestiniens, asservis et massacrés par toi, bombardés par terre, mer et air après les avoir verrouillés dans ce misérable tronçon de quarante kilomètres de long et sept de large où vivent entassées près de deux millions de personnes dans ce reste dévasté de ce qui depuis des millénaires était leur terre, maintenant une prison ou un tombeau.

Écoute, de nouveau, tes anciens prophètes, phares et veilleurs dans l'histoire du monde. Écoute au moins la loi du talion : « *Œil pour œil, dent pour dent* », Loi humanitaire quand tes ancêtres l'ont formulée, car elle mettait un frein à la vengeance excessive : « *À qui t'arrache un œil, n'arrache pas les deux.* » Et, toi par contre, pour un de tes soldats morts, tu as tué 30 palestiniens, enfants, femmes et civils, en majorité, et tu trouves encore insuffisante cette proportion.

Jésus de Nazareth, l'un des tiens, prophète rebelle et plein de compassion, est allé beaucoup plus loin : « *Ne réponds pas au mal par le mal.* » Plus encore : « *Aime ton ennemi. Et à qui te frappe sur une joue, tends-lui l'autre.* » Jésus était-il fou ? Peut-on appliquer ce principe en politique ? Peut-être

pas. Mais à quoi sert une politique qui n'est pas inspirée par la compassion ? Regarde où conduit la vengeance. Regarde où nous allons, où tu vas.

Tu dis : « *Nous avons le droit d'exister comme peuple, d'avoir une terre et de vivre en sécurité sur elle.* » Tu as raison. Tout à fait raison. Tu as assez souffert pendant des milliers d'années. Tu as été déporté, exilé, persécuté. Tu as été exterminé. Ta conscience de peuple et l'histoire des horreurs endurées sont ton argument, et il est incontestable.

Eh bien, aujourd'hui, c'est dans ta main, plus qu'en toute autre, qu'est la réalisation de ton droit à vivre en paix

sur ta terre. Mais écoute, Israël : Tu ne l'auras jamais tant que ta politique et celle de tes alliés nient le même droit à ton peuple frère. La terre que l'ONU t'a accordée exclusivement en 1948 était une terre habitée par d'autres, voilà où s'origine cette tragique confrontation de droits, que la guerre inégale et sans fin entre la violence arrogante de ton État vainqueur et la violence désespérée des vaincus, invincibles car désespérés, rend à chaque fois plus tragique et insoluble. Mais après soixante-six années, il est aussi clair que l'eau de l'Hermon que ni la violence de ton État, ni la violence du Hamas ne sont la solution. Chacune a besoin de l'autre pour légitimer leur objectif commun : l'élimination de l'ennemi. Vous avancez vers l'enfer par le même chemin.

N'y aurait-il d'autre horizon que l'enfer à partager ? Cela dépend plus de toi, Israël, que des Palestiniens. Satisfais la résolution 242 de l'ONU, encore et encore renouvelée et toujours violée par toi, soutenu par des amis puissants. Reviens aux frontières de 1948, abandonne les territoires occupés dans la guerre de 1967, démantèle les colonies, accepte de partager Jérusalem comme capitale, recherche la solution la plus juste et raisonnable possible pour les cinq millions de réfugiés palestiniens. Si tu veux, tu peux.

Regarde les enfants de Gaza, orphelins de tout, qui cependant jouent sur les plages ou dans les ruines de leurs maisons. Eux ne peuvent ni même ne savent, mais leurs yeux te révèlent la seule solution équitable. Et écoute tes meilleurs citoyens qui manifestent dans tes rues contre la politique criminelle et insensée de ton Gouvernement. Eux non plus ne peuvent, mais ils connaissent le seul chemin. Eux et les enfants de Gaza t'enseignent comment tu pourras vivre en paix sur ta terre. ■ J.A.

* José Arregi est un théologien basque, religieux franciscain du monastère d'Arrantzazu, professeur d'université

« Explosion sociale »

« Explosion financière »

Qui commence ?

Par Lionel DUQUENNE

Encore un effort et ce gouvernement va y parvenir

Ce scénario n'est pas utopique, il est bien entendu prévisible devant la politique économique actuelle consistant à frapper le monde du travail plutôt que le capital (faire payer la CSG à 6,60 % au lieu de 3,30 % auparavant aux non-imposables et dans le même temps supprimer l'impôt de 75 % sur ceux qui ont des salaires exorbitants, voire indécents), ce qui ne permet plus aux citoyens de notre pays de comprendre quelle différence existe entre une politique de droite et une telle politique que l'on dit de gauche, favorisant ainsi le développement d'une politique fasciste.

Les dirigeants politiques actuels, par lâcheté, par manque de courage ou, pour certains, de volonté politique, ne parviennent pas à définir leur politique économique de changement de société pour lequel ils ont été élus.

Cette volonté de nos gouvernants actuels s'explique par les liens entretenus avec les agences de notation, la BCE. (Banque centrale européenne), les banquiers de la politique européenne, et par le maintien des bonnes relations avec la politique de l'Allemagne, qui, rappelons-le, a perdu la Deuxième Guerre mondiale et qui, après la guerre, a vu sa monnaie, le deutsche mark, fabriquée aux États-Unis.

Cette politique européenne des États d'aujourd'hui est étroitement liée aux États-Unis. Pour la France, l'entrée

dans l'Otan, décidée par Sarkozy et confirmée par Hollande, est l'augure, dans les prochaines années, d'un accroissement du nombre d'étoiles sur le drapeau américain, avec une seule banque mondiale du Grand Capital : la FED (la banque centrale des États-Unis), et un fonds monétaire international dirigeant les États européens.

Les finalités politiques étant un nouveau partage du Monde, pour y parvenir cette crise ou plutôt cette guerre économique en Europe dirigée par l'Allemagne aux ordres des États-Unis, qui ont été les grands gagnants de la Deuxième Guerre, relançant ainsi leur économie, après la grande crise des années 1929/1930.

L'avenir de l'Europe ne sera pas la fin de l'euro au profit du retour aux monnaies nationales, mais pour une seule monnaie mondiale des pays riches : le dollar. D'ailleurs, chaque jour, la Bourse se félicite de la hausse du CAC 40, ce qui permet la distribution massive de dividendes (64 milliards d'euros en 2014, soit 35 % de plus qu'en 2013) qui vont ou dans l'investissement pour la croissance, ou vers les milieux financiers, voire les paradis fiscaux. Question ?

La baisse de l'euro qui se rapproche lentement de la parité avec le dollar. Nous sommes passés en quelques mois de 1,45€ à 1,10€. Si cela se poursuit, on va avoir une hausse des carburants.

Au gouvernement ils nous disent que si l'euro baisse cela facilite les exportations et la croissance, cela veut-il dire que si 1 euro = 1 dollar nous allons faire de la croissance ? Chiche.

D'ailleurs, après le QE 5 (désigne un type de politique monétaire : *Quantitative easing* = assouplissement quantitatif) des États-Unis, on a assisté à

la fabrication de fausse monnaie pour **3800 milliards** de dollars, avec un déficit **12 fois** supérieur à celui de la France et qui progresse chaque jour.

La FED, elle, s'interroge un jour sur une remontée des taux à la vue des bons résultats de l'économie américaine et le lendemain elle pense au QE 6 à la vue des mauvais résultats. Nous apprenons qu'une enquête est ouverte sur un éventuel tour de passe-passe en Bourse concernant la valeur officielle des métaux précieux, l'or en particulier serait sous-estimé, attention aux conclusions.

En Europe, nos banques ont les yeux fixés chaque matin sur Wall Street. La BCE commence aussi la fabrication de fausse monnaie pour **1150 milliards** pour les dix-huit mois qui viennent, avec un déficit en constante évolution. Le déficit de la France en 2015 sera nous dit-on inférieur aux estimations de **4,4 %**. Le grand argentin en chef du Parti socialiste français, Moscovici, déclare qu'il va falloir sévir.

De tels propos facilitent ainsi la politique de Hollande de faire avec un peu plus de force une politique de rigueur par le développement plus rapide de nouvelles réformes avec ses complices au gouvernement, et plus précisément en confiant mandat pour ce faire à son Premier ministre, Manuel Valls, qui a de grandes compétences en la matière.

En parallèle, le président Hollande, à la suite de son discours où il enjoignait de faire des économies dans tous les domaines, envoie le porte-avions « **Charles de Gaulle** » avec plus de vingt avions de chasse vers le golfe Persique face à l'Irak pour intensifier la frappe militaire probablement sous le commandement



des États-Unis. Question : Combien cela va-t-il coûter aux Français ? Ce qui est sûr, c'est que l'industrie de l'armement se porte bien. Attention à d'éventuelles rétro-commissions !

On commence ainsi à mieux comprendre les réformes en cours, qui permettent le transfert des richesses de ceux qui les produisent encore vers ceux qui les utilisent pour écraser des peuples sous les bombes, favorisant ainsi l'expansion d'un capitalisme mondialisé par une colonisation active de ces pays. Cela s'appelle protéger les peuples du fanatisme.

Pour parvenir à cette grande ambition politique de l'avenir du monde, nos gouvernants sociaux libéraux d'une partie de l'Europe et de la France considèrent qu'il est possible aux citoyens de notre pays de s'adapter à cette économie capitaliste mondialisée en rapprochant les exploités des exploités. Comme si cette vieille recette du capitalisme : « la collaboration de classes », allait permettre de mettre fin à l'exploitation que subissent depuis des siècles les peuples des différents pays de la planète, avec une violence inouïe dans les pays sous-développés conduisant à l'extermination de ceux qui n'acceptent pas la colonisation.

Notre président connaît bien les difficultés idéologiques à affronter pour parvenir à des changements fondamentaux de clivage dans les différentes relations idéologiques. Il a pour ce faire mis en place un Premier ministre ambitieux qui se voit déjà président à sa place, et qui applique avec force les lois des réformes, ou plutôt les remises en cause des acquiescements par ces plans concoctés en coulisse par une technocratie non élue qui n'a de comptes à rendre qu'à elle-même.

Dans le non-respect de la démocratie électorale de l'Assemblée nationale, les textes de la loi « Macron » imposés par l'article 49/3, ne sont certainement pas le témoignage d'un rapprochement entre le salariat et le Capital. À qui fera-t-on croire que cette loi va faciliter le retour à l'emploi ? ?

Seul un véritable plan public gouvernemental d'investissements industriels permettrait un retour de la croissance pour les salariés de notre pays. Dans le cas contraire, nous sommes tous condamnés à une croissance négative ou

variable entre 0,5 et 1,5% dans une société de services des petits boulots, transformant exposant les citoyens à de plus en plus de précarité. Avec en parallèle, un démantèlement progressif des champs de toute la protection sociale dont bénéficient le monde du travail et les retraités de notre pays et de l'Europe. Dans l'attente d'une explosion sociale, les élections qui arrivent en seront certainement le témoignage.

Vous me direz, ce n'est pas nouveau ce qui arrive, ou qui se dessine : la France est habituée aux déboires liés à la dette souveraine : elle a déjà fait défaut à six reprises.

Et même, si elle n'a pas fait faillite



depuis 1797 – date de la banqueroute des « deux tiers »*, consécutive à l'agonie financière de l'ancien Régime – elle n'a pas échappé depuis lors à l'inflation, aux dévaluations, aux programmes d'austérité, aux crises politiques et même aux coups d'État, principales manifestations des crises de dettes publiques.

Même si elle n'a plus fait défaut sur une partie de sa dette extérieure depuis 1934, au cœur de la Grande Crise, elle reste extrêmement sensible aux moindres perturbations planétaires.

Même si, depuis 1995, l'euro la protège en principe de toute dévaluation, de toute crise de ses finances extérieures et des conséquences externes de ses déficits internes, les finances de l'État, celles des systèmes sociaux et des collectivités locales sont de moins en moins maîtrisées ; leur dégradation, qui s'est

brutalement accélérée depuis 2008, fait peser des menaces croissantes sur la prospérité des générations futures.

Certes, si la tendance actuelle n'est pas rapidement inversée, une crise majeure s'annonce en effet : Notre pays pourrait se révéler un jour – plus proche que l'on ne le croit – incapable de financer le fonctionnement normal de ses services publics les plus fondamentaux : écoles, hôpitaux, armée, police, ainsi que le **paiement des retraites**.

Il en irait de même pour bien des institutions sociales et des collectivités territoriales, elles aussi surendettées. La décision de nos gouvernants de ramener le nombre des régions à 15, voire 13 n'est qu'un pansement sur une jambe de bois. Une faillite ou un rééchelonnement de la dette souveraine est même possible, elle ne serait pas que théorique : elle signifierait concrètement la ruine plus ou moins complète de nombre de contribuables, salariés, retraités et propriétaires.

Une telle situation de crise paraît à terme inéluctable, à moins de mesures d'économie drastiques ou d'une augmentation massive des impôts des cotisations sociales, ou encore d'une inflation importante – **choses fort pénibles** –, voire d'un miraculeux retour à une croissance élevée, hypothèse heureuse, mais bien peu vraisemblable, ou, enfin, une refonte radicale de l'organisation politique de notre pays, laquelle paraît encore moins probable dans une conjoncture électorale qui va redonner de la force à une droite revancharde,

avec la complicité du Front national. La cause essentielle étant que les promesses d'un changement politique vraiment de gauche n'ont pas eu lieu, et que la politique libérale actuelle fait le lit à un retour de la droite, et de ces alliés du Front national. ■ L. D.

* 30 septembre 1797 La banqueroute des deux tiers

Dominique Ramel (dit Ramel-Nogaret), ministre des Finances du Directoire, ferme le marché des titres publics et fait voter une loi annulant de facto les deux tiers de la dette publique.

Par cette « banqueroute des deux tiers », il tente de solder la dette publique et de rétablir l'équilibre des finances publiques après plusieurs années d'agitation révolutionnaire.



Première édition clandestine
(23 mars 1944)

“Les Jours Heureux” Programme du Conseil national de la Résistance



Le Conseil National de la Résistance se réunit pour la première fois le 27 mai 1943, clandestinement, dans un appartement parisien, sous la présidence de Jean Moulin, représentant en France occupée du Général de Gaulle (installé à Londres puis à Alger comme chef de la France libre). Jean Moulin sera arrêté par les nazis en juin de la même année. Lui ont succédé Georges Bidault, démocrate chrétien, puis, à la Libération, le 15 septembre 1944, Louis Saillant, Cgt. [1]

Ci-dessous le programme prévisionnel pour la Libération, que le CNR a défini le 15 mars 1944.

Née de la volonté ardente des Français de refuser la défaite, la **Résistance** n'a pas d'autre raison d'être que la lutte quotidienne sans cesse intensifiée.

Cette mission de combat ne doit pas prendre fin à la Libération. Ce n'est, en effet, qu'en regroupant toutes ses forces autour des aspirations quasi unanimes de la Nation, que la France retrouvera son équilibre moral et social et redonnera au monde l'image de sa grandeur et la preuve de son unité.

Aussi les représentants des organisations de la **Résistance** *, des centrales syndicales et des partis ou tendances

politiques groupés au sein du CNR [2], délibérant en assemblée plénière le 15 mars 1944, ont-ils décidé de s'unir sur le programme suivant, qui comporte à la fois un plan d'action immédiate contre l'opresseur et les mesures destinées à



instaurer, dès la Libération du territoire, un ordre social plus juste.

Plan d'action immédiate

Les représentants des organisations de Résistance, des centrales syndicales et des partis ou tendances politiques groupés au sein du CNR

Expriment leur angoisse devant la destruction physique de la Nation que l'opresseur hitlérien poursuit avec l'aide des hommes de Vichy, par le pillage, par la suppression de toute production utile aux Français, par la famine organisée, par le maintien dans les camps d'un million de prisonniers, par la déportation d'ouvriers au nombre de plusieurs centaines de milliers, par l'emprisonnement de 300 000 Français et par l'exécution des patriotes les plus valeureux, dont déjà plus de 50 000 sont tombés pour la France.

Ils proclament leur volonté de délivrer la patrie en collaborant étroitement aux opérations militaires que l'armée française et les armées alliées entreprendront sur le continent, mais aussi de hâter cette libération, d'abrégger les souffrances de notre peuple, de sauver l'avenir de la France en intensifiant sans cesse et par tous les moyens la lutte contre l'envahisseur et ses agents, commencée dès 1940.

Ils adjurent les gouvernements anglais et américain de ne pas décevoir plus longtemps l'espoir et la confiance que la France, comme tous les peuples opprimés de l'Europe, a placés dans leur volonté d'abattre l'Allemagne nazie, par le déclenchement d'opérations militaires de grande envergure qui assureront, aussi vite que possible, la

libération des territoires envahis et permettront ainsi aux Français qui sont sur notre sol de se joindre aux armées alliées pour l'épreuve décisive.

Ils insistent auprès du Comité Français de la Libération Nationale pour qu'il mette tout en oeuvre afin d'obtenir les armes nécessaires et de les mettre à la disposition des patriotes. Ils constatent que les Français qui ont su organiser la **Résistance** ne veulent pas et d'ailleurs ne peuvent pas se contenter d'une attitude passive dans l'attente d'une aide extérieure, mais qu'ils veulent faire la guerre, qu'ils veulent et qu'ils doivent développer leur **Résistance** armée contre l'envahisseur et contre l'oppresseur.

Ils constatent, en outre, que la **Résistance** Française doit ou se battre ou disparaître ; qu'après avoir agi de façon défensive, elle a pris maintenant un caractère offensif et que seuls le développement et la généralisation de l'offensive des Français contre l'ennemi lui permettront de subsister et de vaincre.

Ils constatent enfin que la multiplication des grèves, l'ampleur des arrêts de travail le 11 Novembre qui, dans beaucoup de cas, ont été réalisés dans l'union des patrons et des ouvriers, l'échec infligé au plan de déportation des jeunes Français en Allemagne, le magnifique combat que mènent tous les jours, avec l'appui des populations, dans les Alpes, dans le Massif Central, dans les Pyrénées et dans les Cévennes, les jeunes Français des maquis, avant-garde de l'armée de la Libération, démontrent avec éclat que notre peuple est tout entier engagé dans la lutte et qu'il doit poursuivre et accroître cette lutte.

En conséquence, les représentants des organisations de **Résistance**, des centrales syndicales et des partis ou tendances politiques groupés au sein du C.N.R.

Déclarent que c'est seulement par l'organisation, l'intensification de la lutte menée par les forces armées, par les organisations constituées, par les masses, que pourra être réalisée l'union véritable de toutes les forces patriotiques pour la réalisation de la libération nationale inséparable, comme l'a dit le Général De Gaulle, de l'insurrection nationale qui, ainsi préparée, sera dirigée par le CNR, sous l'autorité du Comité français de Libération nationale (CFLN), dès que les circonstances politiques et militaires permettront

d'assurer, même au prix de lourds sacrifices, son succès.

Ils ont l'espoir que les opérations de la Libération du pays, prévues par le plan de l'état major-sinterallié, pourront ainsi être, le cas échéant, avancées grâce à l'aide apportée par les Français dans la lutte engagée contre l'ennemi commun, ainsi que l'a démontré l'exemple glorieux des patriotes corses.

Ils affirment solennellement que la France qui, malgré l'armistice, a poursuivi sans trêve la guerre, entend plus que jamais développer la lutte pour participer à la libération et à la victoire.

Pour mobiliser les ressources immenses d'énergie du peuple français, pour les diriger vers l'action salvatrice dans l'union de toutes les volontés, le CNR décide :



D'inviter les responsables des organisations déjà existantes à former des comités de villes et de villages, d'entreprises, par la coordination des formations qui existent actuellement, par la formation de comités là où rien n'existe encore et à enrôler les patriotes non organisés.

Tous ces comités seront placés sous la direction des comités départementaux de la libération (CDL). Ils seront soumis à l'autorité des CDL qui leur transmettront, comme directives, la plate-forme d'action et la ligne politique déterminée par le CNR.

Le but des ces comités sera, à l'échelon communal, local et d'entreprise, de faire participer de façon effective tous les Français à la lutte contre l'ennemi et contre ses agents de Vichy, aussi bien par la solidarité et l'assistance active à l'égard des patriotes sous l'impulsion et le soutien donnés aux revendications vitales de notre peuple. Par dessus tout, leur tâche essentielle sera de mobiliser et d'entraîner les Français qu'ils auront su grouper à l'action armée pour la Libération.

Ces comités devront, selon les circonstances et en se conformant aux instructions données par les CDL, appuyer et guider toutes les actions

menées par les Français contre toutes les formes d'oppression et d'exploitation imposées par l'ennemi, de l'extérieur et de l'intérieur.

Ces comités devront :

1 - Développer la lutte contre la déportation et aider les réfractaires à se cacher, à se nourrir, à se vêtir et à se défendre, enlevant ainsi des forces à l'ennemi et augmentant le potentiel humain de la **Résistance** ;

2 - Traquer et punir les agents de la Gestapo et de la Milice de Darnand [2] ainsi que les mouchards et les traîtres ;

3 - Développer l'esprit de lutte effective en vue de la répression des nazis et des fascistes français ;

4 - Développer, d'une part, la solidarité envers les emprisonnés et déportés ;

D'autre part, la solidarité envers les familles de toutes les victimes de la terreur hitlérienne et vichyssoise ;

5 - En accord avec toutes les organisations syndicales résistantes, combattre pour la vie et la santé des Français pour une lutte quotidienne et incessante, par des pétitions, des manifestations et des grèves, afin d'obtenir l'augmentation des salaires et traitements, bloqués par Vichy et les Allemands, et des rations alimentaires et attributions de produits de première nécessité, réduites par la réglementation de Vichy et les réquisitions de l'ennemi, de façon à rendre à la population un minimum de vital en matière d'alimentation, de chauffage et d'habillement ;

6 - Défendre les conditions de vie des anciens combattants, des prisonniers, des femmes de prisonniers, en organisant la lutte pour toutes les revendications particulières ;

7 - Mener la lutte contre les réquisitions de produits agricoles, de matières premières et d'installations industrielles pour le compte de l'ennemi ;

Saboter et paralyser la production destinée à l'ennemi et ses transports par routes, par fer et par eau ;

8 - Défendre à l'intérieur de la corporation agricole les producteurs contre les prélèvements excessifs, contre les taxes insuffisantes, et lutter pour le remplacement des syndicats à la solde de Vichy et de l'Allemagne par des paysans dévoués à la cause de la paysannerie française. ➤



Tout en luttant de cette façon et grâce à l'appui de solidarité et de combativité que développe cette lutte, les comités de villes, de villages et d'entreprises devront en outre :

a) Renforcer les organisations armées des Forces Françaises de l'Intérieur par l'accroissement des groupes de patriotes : groupes francs, francs-tireurs et partisans, recrutés en particulier parmi les réfractaires ;

b) En accord avec les états-majors nationaux, régionaux et départementaux des FFI [3], organiser des milices patriotiques dans les villes, les campagnes et les entreprises, dont l'encadrement sera facilité par des ingénieurs, techniciens, instituteurs, fonctionnaires et cadres de réserve, et qui sont destinés à défendre l'ordre public, la vie et les biens des Français contre la terreur et la provocation, assurer et maintenir l'établissement effectif de l'autorité des Comités départementaux de la Libération sur tout ce qui aura été ou sera créé dans ce domaine pour le strict rattachement aux FFI dont l'autorité et la discipline doivent être respectées par tous.

Pour assurer la pleine efficacité des mesures énoncées ci-dessus, le CNR prescrit que l'état major national des Forces Françaises de l'intérieur, tout en préparant minutieusement la coopération avec les Alliés en cas de débarquement, doit :

1 - Donner ordre à toutes les formations des FFI de combattre dès maintenant l'ennemi en harcelant ses troupes, en paralysant ses transports, ses communications et ses productions de guerre, en capturant ses dépôts d'armes et de munitions afin d'en pourvoir les patriotes encore désarmés ;

2 - Faire distribuer les dépôts d'armes encore inutilisés aux formations jugées par lui les plus aptes à se

battre utilement dès à présent et dans l'avenir immédiat ;

3 - Organiser de façon rationnelle la lutte suivant un plan établi avec les autorités compétentes à l'échelon régional, départemental ou local, pour obtenir le maximum d'efficacité ;

4 - Coordonner l'action militaire avec l'action de Résistance de la masse de la nation en proposant pour but aux organisations régionales paramilitaires d'appuyer et de protéger les manifestations patriotiques, les mouvements revendicatifs des femmes de prisonniers, des paysans et des ouvriers contre la police hitlérienne, d'empêcher les réquisitions de vivres et d'installations industrielles, les rafles organisées contre les réfractaires et les ouvriers en grève et défendre la vie et la liberté de tous les Français contre la barbare oppression de l'occupant provisoire.

Ainsi, par l'application des décisions du présent programme d'action commune, se fera, dans l'action, l'union étroite de tous les patriotes, sans distinction d'opinions politiques, philosophiques ou religieuses. Ainsi se constituera dans la lutte une armée expérimentée, rompue au combat, dirigée par des cadres éprouvés devant le danger, une armée capable de jouer son rôle lorsque les conditions de l'insurrection nationale seront réalisées, armée qui élargira progressivement ses objectifs et son armement.

Ainsi, par l'effort et les sacrifices de tous, sera avancée l'heure de la libération du territoire national ; ainsi la vie de milliers de Français pourra être sauvée et d'immenses richesses pourront être préservées.

Ainsi dans le combat se forgera une France plus pure et plus forte capable d'entreprendre au lendemain de la libération la plus grande oeuvre de reconstruction et de rénovation de la patrie.

Mesures à appliquer dès la libération du territoire

Unis quant au but à atteindre, unis quant aux moyens à mettre en oeuvre pour atteindre ce but qui est la Libération rapide du territoire, les représentants des mouvements, groupements, partis ou tendances politiques, groupés au sein du C.N.R. proclament qu'ils sont

décidés à rester unis après la Libération :

1 - Afin d'établir le gouvernement provisoire de la République formé par le Général de Gaulle pour défendre l'indépendance politique et économique de la nation, rétablir la France dans sa puissance, dans sa grandeur et dans sa mission universelle ;

2 - Afin de veiller au châtimement des traîtres et à l'éviction dans le domaine de l'administration et de la vie professionnelle de tous ceux qui auront pactisé avec l'ennemi ou qui se seront associés activement à la politique des gouvernements de collaboration ;

3 - Afin d'exiger la confiscation des biens des traîtres et des trafiquants de marché noir, l'établissement d'un impôt progressif sur les bénéfices de guerre et plus généralement sur les gains réalisés au détriment du peuple et de la nation pendant la période d'occupation, ainsi que la confiscation de tous les biens ennemis y compris les participations acquises depuis l'armistice par les gouvernements de l'Axe et par leurs ressortissants dans les entreprises françaises et coloniales de tout ordre, avec constitution de ces participations en patrimoine national inaliénable ;

4 - Afin d'assurer :

♦ L'établissement de la démocratie la plus large en rendant la parole au peuple français par le rétablissement du suffrage universel ;

♦ La pleine liberté de pensée, de conscience et d'expression ;

♦ La liberté de la presse, son honneur et son indépendance à l'égard de l'État, des puissances d'argent et des influences étrangères ;

♦ La liberté d'association, de réunion et de manifestation ;

♦ L'inviolabilité du domicile et le secret de la correspondance ;

♦ Le respect de la personne humaine ;

♦ L'égalité absolue de tous les citoyens devant la loi ;

5 - Afin de promouvoir les réformes indispensables :

a) Sur le plan économique :

♦ L'instauration d'une véritable démocratie économique et sociale, impliquant l'éviction des grandes féodalités économiques et financières

de la direction de l'économie ;

◆ Une organisation rationnelle de l'économie assurant la subordination des intérêts particuliers à l'intérêt général et affranchie de la dictature professionnelle instaurée à l'image des États fascistes ;

◆ L'intensification de la production nationale selon les lignes d'un plan arrêté par l'État après consultation des représentants de tous les éléments de cette production ;

◆ Le retour à la nation des grands moyens de production monopolisés, fruit du travail commun, des sources d'énergie, des richesses du sous-sol, des compagnies d'assurances et des grandes banques ;

◆ Le développement et le soutien des coopératives de production, d'achats et de ventes, agricoles et artisanales ;

◆ Le droit d'accès, dans le cadre de l'entreprise, aux fonctions de direction et d'administration, pour les ouvriers possédant les qualifications nécessaires, et la participation des travailleurs à la direction de l'économie.

b) Sur le plan social :

◆ le droit au travail et le droit au repos, notamment par le rétablissement et l'amélioration du régime contractuel du travail ;

◆ Un rajustement important des salaires et la garantie d'un niveau de salaire et de traitement qui assure à chaque travailleur et à sa famille la sécurité, la dignité et la possibilité d'une vie pleinement humaine ;

◆ La garantie du pouvoir d'achat national par une politique tendant à la stabilité de la monnaie ;

◆ La reconstitution, dans ses libertés traditionnelles, d'un syndicalisme indépendant, doté de larges pouvoirs dans l'organisation de la vie économique et sociale ;

◆ Un plan complet de sécurité sociale, visant à assurer à tous les citoyens des moyens d'existence, dans tous les cas où ils sont incapables de se les procurer par le travail, avec gestion appartenant aux représentants des intéressés et de l'État ;

◆ La sécurité de l'emploi, la réglementation des conditions d'embauchage et de licenciement, le rétablissement des délégués d'atelier ;

◆ L'élévation et la sécurité du niveau de vie des travailleurs de la terre par une politique de prix agricoles rémunérateurs, améliorant et généralisant l'expérience de l'Office du blé,

par une législation sociale accordant aux salariés agricoles les mêmes droits qu'aux salariés de l'industrie, par un système d'assurance contre les calamités agricoles, par l'établissement d'un juste statut du fermage et du métayage, par des facilités d'accès à la propriété pour les jeunes familles paysannes et par la réalisation d'un plan d'équipement rural ;

◆ Une retraite permettant aux vieux travailleurs de finir dignement leurs jours ;

◆ Le dédommagement des sinistrés et des allocations et pensions pour les victimes de la terreur fasciste. c) Une extension des droits politiques, sociaux et économiques des populations indigènes et coloniales.

d) La possibilité effective pour tous les enfants français de bénéficier de l'instruction et d'accéder à la culture la plus développée quelle que soit la situation de fortune de leurs parents, afin que les fonctions les plus hautes soient réellement accessibles à tous ceux qui auront les capacités requises pour les exercer et que soit ainsi promue une élite véritable, non de naissance mais de mérite, et constamment renouvelée par les apports populaires.

Ainsi sera fondée une République nouvelle qui balayera le régime de basse réaction instauré par Vichy et qui rendra aux institutions démocratiques et populaires l'efficacité que leur avaient fait perdre les entreprises de corruption et de trahison qui ont précédé la capitulation. Ainsi sera rendue possible une démocratie qui unisse au contrôle effectif exercé par les élus du peuple la continuité de l'action gouvernementale.

L'union des représentants de la Résistance pour l'action dans le présent et dans l'avenir, dans l'intérêt supérieur de la patrie, doit être pour tous les Français un gage de confiance et un stimulant. Elle doit les inciter à éliminer tout esprit de particularisme, tout ferment de division qui pourraient freiner leur action et ne servir que l'ennemi.

En avant donc, dans l'union de tous les Français rassemblés autour du Comité français de Libération nationale (CFLN) et de son président, le général De Gaulle !

En avant pour le combat, en avant pour la victoire, afin que

VIVE LA FRANCE !

Le Conseil national de la Résistance
Edition de septembre 1944.

Une grande partie de ce programme a été effectivement appliquée après la guerre (sécurité sociale et retraites généralisées, contrôle des féodalités économiques à la Libération, droit à la culture pour tous, presse écrite délivrée de l'argent et de la corruption, lois sociales agricoles, etc).

Notes :

1) Le CNR regroupait : Huit mouvements de Résistance intérieure : « **Combat** », « **Libération zone Nord** », « **Libération (Sud)** », « **Francs-tireurs et partisans (FTP)** », « **Front national** » (rien à voir avec le Front national actuel), « **Organisation civile et militaire (OCM)** », « **Ceux de la Résistance (CDLR)** », « **Ceux de la Libération (CDLL)** » ,

Les deux grandes confédérations syndicales de l'époque : **CGT** (réunifiée) et **CFTC**,

Six représentants des principaux partis politiques reconnaissant la France Libre, dont **le parti communiste, le parti socialiste, les radicaux, la droite républicaine et les démocrates-chrétiens.**

2) Aimé-Joseph Darnand : Ancien combattant de la Grande Guerre et de 1939-1940, militant d'extrême-droite dans l'entre-deux-guerres, soutien actif et précoce du maréchal Pétain et du régime de Vichy, il devint membre honoraire de la SS en 1943. Son principal rôle historique fut d'être le fondateur et dirigeant de la Milice française, organisation paramilitaire de type fasciste, supplétive de la Gestapo et chargée de la traque des résistants, des Juifs et des réfractaires au STO.

3) Les Forces françaises de l'intérieur (FFI) sont le résultat de la fusion, le 1^{er} février 1944, des principaux groupements militaires de la Résistance intérieure française qui s'étaient constitués dans la France occupée :

L'Armée secrète (AS, gaulliste, regroupant **Combat, Libération-Sud, Franc-Tireur**), l'**Organisation de résistance de l'armée** (ORA, giraudiste), les **Francs-tireurs et partisans** (FTP, communistes), etc.



Fédération Cgt Santé et action sociale

Perspective santé action sociale



Le courage et l'engagement

Patrick Pelloux, président de l'Association des médecins urgentistes de France (Amuf).

Le dogme du tout économique emporte les valeurs des personnels des hôpitaux. L'économie de santé a envahi l'analyse médicale des vingt dernières années. Le courage est de résister à cette pensée. Les plans sociaux et de retour à l'équilibre financier sont en marche. À coup de regroupements, de projets délirants et coûteux d'informatisation, les directeurs d'ARS cassent l'emploi dans les établissements. Jusqu'où ira la course à l'économie efficiente ? Devons-nous accepter un seul hôpital public par région, forcément CHU, aux mains des mandarins et des réseaux religieux ou politiques ? Devons-nous sacrifier les hôpitaux de proximité et généraux au profit d'une élite médicale qui ne favorise que ses propres intérêts corporatistes ?

Dans la crise sociale et économique que notre pays et l'Europe vivent, pire que celle de 1929, il faut un service public hospitalier fort, puissant et au service des usagers. L'intérêt général dans les hôpitaux est médico-psychosocial. L'accès aux soins médicaux doit rester égalitaire. C'est pour cela qu'il ne doit pas y avoir de fermeture, mais une pensée en territoire de santé afin que les équipes médicales soient mutualisées.

*Toute la démarche pour continuer à casser le service public hospitalier (comme si Bachelot et Sarkozy étaient encore au pouvoir) est vaine. La France a besoin de solidarité, de compassion avec les plus faibles. Les pouvoirs publics doivent protéger un peuple qui souffre. Nul n'est à l'abri de la crise. Et la souffrance des personnels hospitaliers touchés par le **burnout** (syndrome d'épuisement professionnel) est une réalité. Le combat est devant nous, nous gagnerons ensemble, solidaires et constructifs.*

Il y a plein d'exemples de luttes qui consolident notre espoir, et c'est parce que les personnels dans leur ensemble sont solidaires et attentifs aux autres que les luttes sont victorieuses. L'humanisme doit reprendre la main et être le moteur face à l'économie.

LOI SANTÉ

Des mesures de gauche pour aujourd'hui sans attendre 2017

Le renoncement aux soins pour raison financière affecte actuellement près de 30 % de la population et près de la moitié des étudiant-e-s. C'est inacceptable. Il y a urgence à engager des vraies mesures de gauche. Les mesures annoncées par la ministre dans la future loi santé ne sont prévues que pour 2017. C'est aujourd'hui que la population a besoin de réponses.

Plutôt que des effets d'annonces, il y a des mesures urgentes à prendre :

- suppression des franchises et forfaits notamment imposés par la loi « Bachelot »;
- réelle suppression des dépassements d'honoraires avec une revalorisation de la rémunération des médecins ;
- attribution des moyens pour soutenir les centres de santé qui appliquent le tiers payant sans aide de la Sécurité sociale ni de l'État ;
- pôle public du médicament qui permette de gagner une maîtrise publique du médicament, de la recherche à la distribution. Il faut en finir avec les profits des multinationales du médicament ; il n'est plus supportable d'avoir des remboursements partiels de médicament : soit le produit est efficace et il est remboursé à 100 %, soit ce n'est pas un médicament ;
- véritables remboursements pour la lunetterie, les soins dentaires, l'audition. Il faut en finir avec l'hypocrisie du montant scandaleusement bas du remboursement de ces soins ;
- arrêt immédiat des suppressions d'activité et des fermetures de services de santé...

La généralisation du tiers payant sans accompagnement engendrerait un surcroît de travail administratif réel. Nous proposons plutôt de reconquérir le remboursement par la Sécurité sociale des soins prescrits, avec le retour au 80 % tout de suite, de viser le 100 % pour les jeunes de moins de vingt-cinq ans et les étudiant-es dans la perspective d'aller rapidement au remboursement à 100 % par la sécurité sociale pour tout le monde.

Paris, le 6 janvier 2015

Les plans successifs ont servi à accélérer les coupes sombres et franches à la Sécurité sociale :

- LA REFORME DOUSTE BLAZY DE 2004 a dessaisi les conseils d'administration de la Sécurité sociale ;
- LE PLAN JUPPÉ DE 1995 a instauré les agences régionales et remis en cause la structure budgétaire des établissements publics ;
- LE PLAN MATTEI A INSTAURÉ LA T2A (tarification à l'activité) ET L'EPRD (état des prévisions de recettes et de dépenses) en privilégiant le recours aux emprunts avec les plans « Hôpital 2007 et 2012 », ce qui se traduit par un niveau d'endettement élevé des établissements publics (29,3 milliards d'euros, soit un triplement en dix ans).

L'endettement des établissements de santé atteint 1,4% du PIB — ce qui est énorme — offrant ainsi un immense marché à la finance. 120 établissements ont un capital dû supérieur à leur produit. Certains emprunts sont toxiques : système pervers fondé sur un TEG VARIABLE (taux d'intérêt variable qui constitue un véritable racket) pouvant doubler d'un jour à l'autre, rendant ainsi les capacités de l'établissement particulièrement précaires... **Cela atteint pour les collectivités locales et établissements publics près de 14 milliards et concerne environ 300 contentieux.**

- LA LOI BACHELOT « HÔPITAL, PATIENTS, SANTÉ ET TERRITOIRES » a accéléré les reculs du service public et de la démocratie. La prédominance des directeurs généraux des ARS (agences régionales de santé) sur tout le champ sanitaire, médico-social et social de la région crée une rupture de la dimension nationale de nos secteurs. C'est une rupture de l'égalité géographique et une remise en cause de la démocratie sanitaire... **Cette loi n'est pas remise en cause actuellement, au contraire, les DG des ARS sont confortés dans leurs rôles et missions.**



LE SERVICE PUBLIC HOSPITALIER

Le système hospitalier repose sur un maillage territorial public autour des CHU avec leurs missions de recherche et de formation. Il a permis à la fois le développement de l'offre de soins, la réponse aux besoins de proximité et l'accessibilité générale.

Le service public hospitalier a eu pendant longtemps une logique de service, des obligations de permanence de soins, un fonctionnement avec des instances représentatives des personnels et des usagers, des échanges et la participation des professionnels, il aurait fallu développer ce concept.

C'est l'inverse qui s'est produit au rythme des lois et cadres législatifs successifs : les différentes réformes hospitalières, la loi « **Hôpital, patient, santé, territoires** » et aujourd'hui son prolongement : la loi « Santé », Ces différentes réformes ont constitué de graves reculs qui ont conduit à des milliers de fermetures de lits, voire d'établissements (maternités) et entraîné les établissements dans des situations financières catastrophiques qui induisent la mise en place de véritables plans sociaux.

L'objectif de la future loi santé est de peser toujours plus sur les dépenses, de remplacer la prise en charge médicale par la prise en charge financière. Dans ce cadre et ces objectifs, les pouvoirs des ARS seront renforcés.

Les reculs démocratiques sont ainsi confirmés et amplifiés dans le cadre exclusif des logiques de fonctionnement. Les établissements seront toujours davantage dans des démarches marchandes, dans une logique de prestation qui se substitue au service rendu. Ils auront l'obligation de performance économique, de gains de productivité, d'optimisation des moyens matériels et humains au détriment de la réponse aux besoins de proximité et de qualité de la prise en charge.

La future loi santé, par sa nature, amènera inexorablement le développement du secteur privé lucratif, ne laissant, pour certains soins, plus aucune alternative publique.

Quel avenir pour le régime local maladie Alsace-Moselle ?

Par Dany Muller

Que ce soit en Alsace-Moselle ou dans le reste de la France, si ce n'est en Europe et dans le monde, un salarié ordinaire ne peut faire face isolément aux risques inhérents à l'existence humaine. Très tôt dans l'ère du capitalisme les revendications sociales ont exigé des solutions collectives pour pallier le risque de la maladie et de la vieillesse. La CGT a été un vecteur des revendications jusqu'à l'instauration de la Sécurité sociale en 1945.

Ce progrès social réalisé grâce au poids notamment d'une Cgt très forte, fut progressivement stoppé par la réaction patronale et les idées libérales.

Sur le plan strictement économique (coût des garanties et prestations versées), un système unique et universel revient moins cher, globalement, que des systèmes multiples concurrentiels dont il faut couvrir les frais de gestion et dégager une marge de profit financier.

Pour nous, la Cgt, les cotisations sociales sont partie intégrante de la rémunération de la force de travail, c'est-à-dire du salaire.

Pour mémoire, l'existence de complémentaires s'abreuve à deux sources ;

- le refus des plus aisés d'être solidaires avec les moins fortunés
- alimenter le marché de l'assurance privée conformément au dogme du libéralisme généralisé et du rejet de la socialisation du risque.

La Cgt est aux antipodes de tels objectifs. Nous voulons que la santé ne soit pas une marchandise et que la guérison comme la prévention soit un droit égal pour tous sans distinction d'aucune sorte.

LA SPÉCIFICITÉ DU RÉGIME LOCAL ALSACE-MOSELLE

En Alsace-Moselle, l'histoire de la protection sociale est différente du fait de l'appartenance de ce territoire à l'empire allemand entre 1870 et 1918. Il en est résulté des effets dont la pertinence au regard des objectifs revendicatifs d'une sécurité sociale universelle est toujours d'actualité.

Sous l'ère allemande, des assurances sociales furent créées en 1886 du fait d'un mouvement ouvrier puissant fortement organisé.

Elles permirent aux salariés de l'industrie et du commerce de bénéficier d'une couverture maladie quasi totale, et

ce grâce à un système de caisses locales administrées par les représentants des salariés via l'organisation syndicale.

Lors du retour de l'Alsace-Moselle à la France en 1918 cette conquête sociale était largement en avance sur les lois sociales françaises.

Le système d'origine allemande fut maintenu pendant l'entre-deux-guerres mondiales.



En 1945, même la création de la Sécu avec un reste à charge après remboursement de l'ordre de 20% donnait encore à cet héritage un caractère plus favorable.

Aujourd'hui, et ce depuis 20 ans, le régime local est reconnu de manière définitive dans le code de la Sécurité sociale française. Le décret du D325-1 du 31 mars 1995 précise que le régime local d'assurances maladie des départements du Haut-Rhin, Bas-Rhin et de la Moselle est un régime légal obligatoire et complémentaire du régime général.

Il assure à ses affiliés des prestations définies légalement en complément de celles servies par le régime général.

Le taux de remboursement des prestations de santé, grâce au régime local, tourne autour des 90%, voire 100%, de nombreux actes médicaux. Il en est de même pour les frais d'hospitalisation ou de cure thermale, entre autres.

Le financement du régime local est assuré par une cotisation dé plafonnée assise sur le salaire ou les revenus de

remplacement (la pension des retraités, l'indemnité des chômeurs [...]) dont le taux uniforme est fixé par le conseil d'administration dans le cadre d'une fourchette variant de 0,75 à 2,50%.

Le taux actuel est de 1,5%. Les assurés n'ayant pas les ressources suffisantes sont exonérés de la cotisation de manière identique à l'exonération de la CSG.

Il n'y a pas de cotisation à la charge de l'employeur.

Les bénéficiaires sont au nombre de 2,9 millions de personnes [actifs, retraités, ayants droit, chômeurs, invalides] pour 1,6 million de cotisants. La gestion du régime local appartient au conseil d'administration qui dispose de pouvoirs nettement plus étendus que ceux accordés aux CPAM et à la CNAM.

À noter que des représentants des organisations syndicales patronales siègent à ce conseil... alors qu'ils ne participent pas au financement du régime local. Encore une spécificité... locale.

Inutile de dire que le régime local est hautement apprécié par ses bénéficiaires. Dans un esprit solidaire, il procure un haut niveau de prestations.

Ses frais de gestion très faible du fait de l'adossement au régime général, dont il peut être considéré comme une extension, font de lui un système imbattable en termes de coût.

LA LOI DU 14 JANVIER 2013 (ANI)

Cette loi est la traduction législative de l'ANI du 11 janvier 2013 que la Cgt a refusé de signer.

Rappelons qu'elle prévoit dans son article 1^{er} la généralisation d'une couverture collective à adhésion obligatoire pour l'ensemble des salariés en matière de remboursements complémentaires de frais occasionnés par une maladie, une maternité ou un accident à compter du 1^{er} janvier 2016.

La couverture devra garantir à ses bénéficiaires un niveau minimal de prestations.

Celles-ci sont supérieures aux prestations servies actuellement par le régime local. Les organismes d'assurances complémentaires sont en concurrence pour fournir un contrat collectif d'entreprise.

Contrairement au régime local, le prix des garanties assurées pourra donc varier, mais devra être supporté à parts égales par le salarié protégé et l'employeur. Ce dispositif ne concerne que les seuls salariés de l'entreprise à l'exclusion des ayants droit [ce qui n'est pas le cas pour le régime local qui, rappelons-le, couvre les actifs, retraités, ayant droits, chômeurs, invalides].

La portabilité du nouveau dispositif ne dépasse pas un an.

3 départements où existent le régime local et les autres.

Le rétablissement de l'égalité suppose le versement d'une cotisation à la charge de l'employeur.

Les employeurs par le biais de leurs organisations MEDEF, CGPME et UPA d'Alsace-Moselle refusent de voir les choses de cette façon et sont opposés au versement d'une cotisation au régime local.

Cet immobilisme créera une incertitude juridique pour les employeurs, puisqu'ils pourront être attaqués pour non-application de la loi leur imposant une prise en charge de 50 % du panier de soins minimal de la couverture complémentaire au régime général de la Sécu.

En effet, juridiquement le régime local bien qu'obligatoire est défini aussi comme un régime complémentaire à la Sécurité sociale.

LES REVENDEICATIONS DE LA CGT

Cette situation permet à la Cgt de mettre en avant des revendications anciennes en matière d'amélioration du régime local et de trouver une issue victorieuse à l'obtention d'une protection sociale unique et universelle dans l'esprit du CNR.

C'est pourquoi nous demandons qu'en application de la loi du 14 juin 2013, le régime local

devienne l'opérateur unique pour rembourser les prestations du panier de soins prévu par décret et obtienne le versement d'une cotisation à la charge de l'employeur avec un taux couvrant les prestations versées aux salariés actifs.

Et d'autre part de supprimer la barrière législative qui interdit au régime local de fixer librement le montant des prestations versées à ses ressortissants.

Nous constatons que l'existence de cette loi amène d'autres organisations syndicales en Alsace-Moselle à formuler les mêmes revendications que la Cgt.

Les conditions d'un rapport de forces élevé sur cette question sont donc réunies... Même la Cfdt s'y est adjointe, c'est dire. Il est vrai que cette centrale n'est pas à une contradiction près.

Mais nous savons aussi, en Alsace-Moselle, que le « salaire socialisé »,

diminue comme peau de chagrin. Il rentre moins d'argent dans les caisses de la Sécu et des caisses de retraite. D'où les déficits des caisses.

Dans ce contexte, l'action revendicative pour une transformation sociale est indispensable. **Le patronat et les milieux d'affaires mènent la bataille d'idées pour inciter les jeunes générations à opter pour la retraite par capitalisation et à adhérer à un système de sécurité sociale individuel.**

N'est-il pas de notre responsabilité, à nous, les « anciens » dont certains ne peuvent plus se soigner, faute de moyens suffisants, d'alerter les jeunes générations et de leur démontrer que ce marché de dupe ne sert que les intérêts du capitalisme et que se battre, ensemble, pour l'augmentation du pouvoir d'achat est incontournable et est une des réponses pour sortir de la crise du système libéral pour aller vers un monde meilleur ?

Vaste programme.

Même en Alsace-Moselle. ■ D.M

[À partir d'une publication du CR Cgt Alsace]



CONSÉQUENCE DE LA GÉNÉRALISATION DES COMPLÉMENTAIRES SANTÉ

Ce système peut être considéré comme bénéfique pour les 4 millions de salariés qui, à l'échelle de la France, étaient privés d'une complémentaire. Pour tous les autres, il n'y a pas d'avancées et on peut craindre, dans le contexte où les employeurs font de la baisse de ce qu'ils appellent le coût du travail, une remise en cause de situations plus favorables que celles que prévoit la loi.

En Alsace-Moselle, le régime local couvre déjà environ 72 % des garanties précisées dans le décret d'application, mais au bénéfice d'une population nettement élargie.

Par contre la couverture est à la charge de l'assuré sans participation de l'employeur. Il en résultera donc une inégalité de traitement entre salariés des

Les jeunes ont leurs codes de messagerie (SMS ou mini message)

LOL : (De l'anglais Laughing out Loud)

Rire à gorge déployée

PTDR : PéTé De Rire

PTDRTS : PéTé De Rire Tout Seul

MDR : Mort De Rire

OMG : Oh My God

TG : Ta Gueule

CC : coucou

TJR : TouJouRs

SLT : SaLuT

TFK : Tu Fais Quoi

JTDR : J'T'aDoRe

TAF : devoir - travail

BJRCCV : BonJouR Comment Ça Va

JTM : Je T'aiMe

JVM : Je Vous aiMe

SÉCU : un trou creusé par des entreprises « indécortes » ?

Jacques Grolier*

Comme chaque année, au moment du vote de la loi de financement de la Sécurité sociale revient la même question : « Où la sécu va-t-elle faire des économies ? »

On dénonce les hôpitaux mal gérés, les 35 heures, la consommation excessive de médicaments et, en résumé, une assurance-maladie au-dessus de nos moyens, ce qui nous conduit à nous endetter au détriment des générations à venir, égoïstes que nous sommes. Des « coups de rabot » sont alors prévus sur les dépenses sanitaires et sociales.

Pourtant, un chapitre du rapport annuel de la Cour des comptes sur l'application des lois de financement de la Sécurité sociale, publié le mois dernier, conduit à une explication tout à fait différente.

Ce rapport mentionne que la fraude aux cotisations imputable aux entreprises a **double** en huit ans. Elle représente un manque à gagner de plus de **20 milliards d'euros**, en 2012 (cotisations sociales, CSG, CRDS, Unedic et assurances complémentaires obligatoires), alors que le « **déficit** » était de l'ordre de **19 milliards**. Autrement dit, si l'ensemble des cotisations dues avait été effectivement versé par les entreprises assujetties, notre bonne vieille Sécu serait en **excédent** malgré le ralentissement économique préjudiciable à l'équilibre des comptes sociaux. Il est surprenant que les médias aient peu développé cette information.

Cette fraude provient pour plus de 90 % du travail dissimulé, en particulier dans les secteurs de la construction et du commerce. Elle repose sur d'anciennes pratiques (principalement la sous-déclaration d'activité), mais aussi sur des abus

nouveaux (statut de travailleur détaché à l'étranger ou d'auto-entrepreneur). De plus, elle s'effectue très souvent au détriment d'une main-d'œuvre précaire, confrontée à des conditions d'emploi et d'hébergement qui sont socialement inacceptables.

La lutte contre ce fléau est donc prioritaire, mais les effectifs de l'inspection du travail semblent considérablement sous-dimensionnés pour atteindre cet objectif : environ 800 inspecteurs assistés de 1500 contrôleurs veillent à la protection de 18 millions de salariés du secteur privé travaillant dans 1,8 million d'entreprises.

Bien entendu, rechercher un meilleur recouvrement de cet important gisement de financement ne signifie pas qu'il ne faille pas continuer à améliorer la gestion des moyens attribués à notre santé par la collectivité. Nombreuses sont les initiatives qui s'y emploient. Mais il est faux de dire que nous n'avons pas les moyens d'affecter à nos dépenses sanitaires et sociales des sommes qui croîtront inévitablement au fil du temps, du fait de la diffusion à tous des progrès médicaux et tech-

niques, ainsi que du vieillissement de notre population. Cette évolution est à voir comme une chance et non comme un poids, à l'heure où notre économie est en quête de croissance non délocalisable.

* Jacques Grolier est maître de conférences à Rennes 1. Directeur du master Économie et gestion des établissements sanitaires et sociaux. (Ouest-France - 23 Octobre 2014)



LA LAÏCITÉ, UNE NÉCESSITÉ POUR LE POUVOIR POLITIQUE

Par Andrée KOLAR

Concrétisée en 1905 par une loi fondatrice, elle est cependant dotée, en France, de racines bien plus anciennes, même sous la monarchie, car il y a toujours eu dans ce pays un courant libre-penseur, comportant de très grands risques à l'époque. Pour des raisons politiques, il commença à s'exprimer clairement et officiellement sous la Révolution, puis par la voix de Victor Hugo, croyant convaincu mais également persuadé, dès janvier 1850, de la nécessité d'une instruction publique ouverte à tous, obligatoire, et donc laïque, donnée et réglée par l'État, lui-même laïc : l'Église chez elle et l'État chez lui, disait-il à la tribune de l'Assemblée législative, le 15 janvier.

Cette façon de penser, couplée à un autre courant très fort de la pensée française, le rationalisme, fait que, à notre époque, la laïcité de l'État paraît au plus grand nombre aller de soi et fait que nous avons souvent tendance à oublier que, à l'échelon mondial, la force et la puissance des religions dans leur ensemble sont considérables. La réflexion attribuée à Staline : « Le pape, combien de divisions ? » nous apparaît généralement comme une bonne blague et nous fait rire. À juste titre, d'une certaine manière. Or, actuellement, la situation dans le monde démontre par les faits que, si effectivement le pape n'a qu'une garde d'honneur, les religions peuvent être instrumentalisées pour favoriser, soit l'usage de la force brutale, soit celui de la force insidieuse qui s'avance masquée. Et cela peut se situer sur la carte. Dans le premier cas, on trouve des régions poudrières, comme le Moyen-Orient ou l'Afrique du Sahel, et dans le second cas la puissance des États-Unis s'infiltrant un peu partout, mais surtout en Amérique du Sud, par le canal des très actives missions évangélistes, moyen très efficace pour amener les gens du peuple, souvent très défavorisés dans

ces régions, à rêver du paradis états-unien et à les dresser contre les mouvements révolutionnaires progressistes (1). Et, ce qui ne gêne rien, c'est plus discret et moins coûteux que d'armer des bataillons de mercenaires, comme les contras dans l'immédiat après-guerre !

Et c'est là que nous autres Français devons réfléchir. Récemment, des

Les religions peuvent être instrumentalisées pour favoriser, soit l'usage de la force brutale, soit celui de la force insidieuse qui s'avance masquée

événements tragiques, ô combien, l'ont démontré. Il est clair que ce n'est pas moi – qui suis toujours syndiquée au syndicat des Correcteurs Cgt, à qui je dois d'avoir trouvé du travail clair et bien rémunéré quand je commençais à désespérer de pouvoir reprendre un emploi – qui vais sous-estimer l'importance de la liberté d'expression dans une république que nous souhaitons, et à la Filpac sans doute plus qu'ailleurs, réellement démocratique. Cette liberté est consubstantielle à la démocratie, pouvoir du peuple. Toutes les idées doivent pouvoir s'exprimer, le respect de la liberté de conscience de chacun, politique, sociale ou religieuse, en est une des valeurs fondatrices. C'est par la confrontation des idées que doivent se régler, non seulement les conflits, mais aussi les difficultés auxquelles se heurtent tous les jours les sociétés humaines, groupes vivants en constante évolution. Et plus que jamais à notre époque où, au vu de la puissance jamais atteinte précédemment des moyens de destruction, la diplomatie devient l'unique moyen de régler les différends, quels qu'ils soient, sous peine, tout simplement, de la disparition

de la Terre, et de l'humanité avec elle.

Quel rapport avec la liberté d'expression ? C'est là que gîte le lièvre. Chez nous, la « France d'en bas », le langage diplomatique est souvent considéré, au pire comme hypocrite, fourbe, et au mieux comme un galimatias de chichis mondains pas clair. O, c'est souvent, et en même temps, très différent et beaucoup plus que cela. Même au niveau personnel. Il y a quelques années, une camarade avait cru amusant de comparer, en une d'un de nos journaux, un troupeau d'oies aux habitués du parcours République-Bastille-Nation. Je m'en suis sentie profondément atteinte, pas seulement pour moi, mais pour tous les copains avec qui j'avais si souvent défilé. Elle s'en est excusée et nous n'en avons plus parlé. Un peu plus tard, elle décédait, beaucoup trop tôt et très malade. J'aurais eu du mal à me pardonner si je lui avais gardé rancune.

Seulement, dans les relations internationales, c'est différent. Une maladresse de cet ordre, entre des gens de culture très différente, si l'un d'eux, ou quelques-uns, sont des mystiques, peut déclencher une réaction qui peut aller jusqu'à l'irréparable. D'où la nécessité de réfléchir à deux fois avant de publier ce que l'on pense n'être qu'une innocente plaisanterie, une moquerie qui fera rire sans faire de mal à personne. Pour la plupart d'entre nous, c'est vrai. Si la mystique, ou le fanatisme athée, cela s'est vu, s'en mêle, cela peut tuer.

Réfléchissons donc avant de publier. On peut tout exprimer, c'est même une obligation morale, si l'on constate quelque chose qui nous choque, mais avec tact ; en n'oubliant pas que les bleus à l'âme, comme le disait joliment F. Sagan, peuvent rester marqués à tout jamais. ■ A.K.

1) Cf. *la mort du Che, assassiné en Bolivie. Quelques décennies plus tard, ce pays était le premier de son continent à élire un Amérindien à la présidence de la République. Et cela a changé pas mal de choses pour les peuples autochtones.*

Nous ne sommes pas naïfs ! Nous savons que les « crises économiques » que nous subissons sont consubstantielles au système capitaliste

Pascal BOULARAND

Sous la houlette de François Hollande et de son gouvernement, le « Pacte de Responsabilité » a été ratifié le 14 janvier dernier. Au prétexte d'une dette publique qui atteint les 2 000 milliards d'euros, le pouvoir a décidé de faire payer les conséquences de la crise financière uniquement aux salariés. Or, les seuls responsables de cette fameuse crise sont le patronat, les banques et aussi les différents gouvernements qui leur ont servi la soupe.

Depuis plus de vingt ans, la France mène une politique de baisse de charges sociales qui n'a jamais jugulé le chômage. Pour mémoire les 22 milliards d'exonération de cotisations employeur, les 6 milliards du crédit impôt recherche, les 6 milliards de baisse de la taxe professionnelle, les 20 milliards du crédit Impôt compétitivité emploi, etc.

Le « Pacte de responsabilité » est le dernier avatar en date d'une politique libérale érigée en principe salvateur. Il consiste à offrir 40 milliards d'euros de baisse de charges et de cotisations sociales aux employeurs. Octroyé aux entreprises sans aucune contrepartie, ce « cadeau » ira directement dans les poches du patronat et n'aura, comme les précédents, aucune incidence sur l'emploi. Le patronat empoche (des dividendes en hausse de 30 % pour l'année 2013), le chômage augmente, la croissance est nulle, la dette ne cesse de croître et la déflation menace. Échanger des mesures concrètes contre de vagues promesses, cela s'appelle conclure un marché de dupes, doublé d'une mise en scène destinée à faire accepter la fameuse « politique de l'offre » adoptée par le gouvernement Hollande.

La droite en rêvait, la gauche l'a fait !

Ce gouvernement Hollande s'est engagé dans une logique de collaboration de classe dirigée par celui qui prétendait être « l'ennemi de la finance » durant sa campagne. Le Medef, quant à lui, exulte devant le ralliement du tandem Valls-Macron à la logique du marché. Il en profite pour pousser encore plus loin son avantage, puisqu'il réclame aujourd'hui 50 milliards supplémentaires, la remise en cause du droit du travail et des acquis sociaux, la suppression des normes et réglementations des marchés,

l'abaissement des seuils sociaux, la suppression des prud'hommes, etc. Afin d'enfoncer le clou, Pierre Gattaz souhaite que les entreprises puissent licencier ou délocaliser sans aucune forme de concertation et sucrer deux jours fériés aux salariés. **C'est le retour au patronat de droit divin !** Il est vrai qu'il aurait tort de se gêner avec des dirigeants politiques dont le seul mot d'ordre est « J'aime l'entreprise »... alors qu'ils n'ont jamais foutu les pieds dans une usine si ce n'est pour faire des promesses qu'ils n'ont jamais tenues !

Nous ne sommes pas naïfs ! Nous savons que les « crises économiques » que nous subissons sont consubstantielles au système capitaliste. Elles ont pour objectif de renforcer les concentrations capitalistiques des grands groupes industriels et des banques afin d'accroître leurs profits. De son côté, le secteur privé développe des conglomérats dont la puissance financière représente aussi de véritables « États dans l'État » remettant en cause les bases mêmes de notre démocratie. Cette financiarisation de l'économie bénéficie uniquement aux spéculateurs et agioteurs de tout poil qui parient sur le matériel ou l'immatériel au détriment du développement d'un pays, d'une région, d'une branche industrielle



ou d'une entreprise. Dans toute l'Europe, concurrence, compétitivité et dumping social tirent les salaires vers le bas, tandis qu'optimisation, évasion et fraudes fiscales règnent en maîtres au sein d'une Union européenne livrée au diktat des marchés financiers et des multinationales.

Fraude fiscale : Jean-Claude Juncker à la fois juge et partie...

Le Luxembourg illustre à merveille les porosités qui polluent les rapports entre pouvoir politique et affairisme. Avec l'Allemagne, la Belgique, l'Italie, les Pays-Bas et la France, le Luxembourg signe en 1957 le Traité de Rome qui préside aux destinées de l'UE. À l'époque déjà, la réputation du pays est connue. Elle est celle d'un pays spécialisé dans le « blanchiment d'argent sale » ; cela ne l'empêchera nullement d'être l'un des six membres fondateurs de l'Europe. Cinquante-sept ans plus tard, l'Europe semble « s'indigner » du rôle joué par le Grand-Duché dans l'évaporation de milliards de dollars ou d'euros vers les paradis fiscaux. Fraudes, évasion ou optimisation fiscales qui concernent environ 340 entreprises multinationales françaises.

Ministre des Finances et Premier ministre du Luxembourg pendant près de vingt ans, J.-C. Juncker vient d'être nommé à la tête de la Commission européenne. Pour sûr que notre « chef blanchisseur » saura mettre un terme aux pratiques délictueuses de son pays dès que les banques luxembourgeoises auront transféré leurs fonds douteux dans les Îles Anglo-Normandes, les îles Caïman, à Singapour ou dans tout autre paradis fiscal.

– Comment expliquer que nos gouvernants ferment les yeux et parfois encouragent ce type de dérives ?

– Comment expliquer qu'après la crise de 2008 les États n'aient pris aucune mesure concrète pour juguler la fuite des capitaux ?

– Comment expliquer que après s'être engagés à séparer les banques d'affaires des banques de dépôt, les États n'aient rien entrepris pour réaliser cette scission ?

– Comment expliquer enfin que ces multinationales qui pillent les richesses mondiales bénéficient d'une totale immunité ? Sinon par le fait que nos représentants politiques sont complices de ces prédatations criminelles !...

Depuis les années 1990, les bruits de bottes se multiplient dans le monde

Dès l'effondrement de l'URSS, les États-Unis n'ont cessé de pousser leur

avantage dans toutes les parties du monde. En Europe, la mise en place du nouvel ordre mondial espéré par Washington se traduit par une ingérence permanente dans les anciens pays satellites de l'URSS. Sitôt passés du côté de l'UE, la Pologne, la Roumanie, la Slovaquie, la Bulgarie et les États baltes ont été plus ou moins contraints d'accepter sur leur territoire des bases militaires américaines équipées de missiles longue portée. Et ce malgré un traité passé en 1987 entre Ronald Reagan et Mikhaïl Gorbatchev interdisant la prolifération des armes tactiques occidentales dans les pays de l'ancien bloc soviétique.

En France, durant son dernier quinquennat, Jacques Chirac a décidé de



rapprocher les forces françaises de l'Otan en les subordonnant au commandement américain. Nicolas Sarkozy a poursuivi cette politique en réintégrant le commandement militaire de l'Otan et François Hollande a confirmé cette stratégie et décidé d'impliquer la France dans le conflit irakien. La France, vassale de la grande Amérique, s'engage dans une aventure qui risque de devenir de plus en plus périlleuse car elle est incapable d'en prévoir l'issue...

Le coût des interventions militaires et les déboires essuyés par l'armée américaine en Afghanistan et en Irak ont incité le président Barack Obama à retirer progressivement ses troupes d'un Moyen-Orient de plus en plus à feu et à sang. Sans pour autant modifier les finalités de leur politique, les États-Unis ont changé de méthode et décidé d'impliquer beaucoup plus leurs alliés, notamment la France, dans leur politique interventionniste.

L'armée de terre française dispose d'environ 100 000 hommes. 30 000 sont actuellement localisés hors de France :

Côte d'Ivoire, Mali, Tchad, République centrafricaine et Golfe de Guinée (dans le cadre d'accords binationaux), Liban, Balkans et Kosovo (dans le cadre de l'Onu). Par ailleurs, le Golfe d'Aden, Djibouti, les Émirats arabes unis, le Gabon et le Sénégal abritent une présence militaire française. C'est donc un tiers de nos troupes terrestres qui se trouve actuellement sur des théâtres d'opérations extérieurs, amputant par ce choix nos capacités de défense hexagonales...

Les véritables raisons de l'agitation militaire

C'est qu'il s'agit avant tout de protéger nos approvisionnements énergétiques et miniers et, par là-même, les multinationales occidentales. Ce qui, pour les autochtones des pays concernés, s'apparente à une forme de néocolonialisme. Mais les interventions militaires occidentales ont fait long feu (si l'on peut dire). Les pays dans lesquels l'Amérique ou les coalitions occidentales sont intervenues militairement (avec ou sans l'aval de l'Onu) sont actuellement plongés dans l'anarchie, les guerres confessionnelles ou tribales.

C'est aussi l'inquiétude face au renforcement des milices djihadistes, la misère qui pousse des millions de réfugiés aux portes de l'Europe et qui considèrent, à juste titre, que nous sommes pour une grande part responsables du chaos et de la déstabilisation de toute cette région (l'exemple de la Libye illustre parfaitement cette situation).

L'Ukraine, elle, constitue pour les États-Unis et l'Union européenne un laboratoire pour tester les capacités de résistance de la Russie et ouvrir de nouveaux marchés en Europe centrale. Pour un capitalisme en pleine crise, la démarche est à la fois économique et géostratégique. Si l'Ukraine tombe dans l'escarcelle occidentale, ce sera toute la région qui sera déstabilisée. Un pari dangereux qui oblige la Russie à revoir ses alliances et à développer des rapports privilégiés avec la Chine et l'Asie... Contrairement aux affirmations de la presse occidentale, nombre d'observateurs internationaux estiment que l'Amérique et l'UE sont responsables des affrontements qui opposent les séparatistes russophones aux Ukrainiens, et pensent que les manifestants de la place Maïdan ont été manipulés par les services de renseignement occidentaux. Seule certitude, le peuple ukrainien n'a pas fini de souffrir et la misère de se développer ! L'Europe peut toujours promettre la lune aux Ukrainiens, elle n'a pas les moyens politiques et financiers pour intégrer un pays dont la situation économique est proche de la banqueroute... Elle le sait et a déjà fait appel à la troïka (BCE, FMI, Commission européenne) pour « redresser » le pays... à la sauce grecque ? portugaise ? irlandaise ou espagnole ? ■ P. B.

* Texte présenté à l'assemblée générale d'Infocom-Cgt (section retraités)

ÉCHO...

Il est un fait certain : la France prend des rides.

En 1980, on comptait 9 millions de plus de 60 ans, en 2014 on en dénombre 16 millions. Selon l'OMS, dès 2020 il y aura une supériorité numérique des plus de 60 ans par rapport aux moins de 5 ans : cette nouvelle donne démographique comporte des enjeux économiques, politiques, y compris syndicaux, dans la mesure où les retraités pèseront lourd par rapport aux actifs. D'où la nécessité de s'y préparer.

Au sein des familles, 29 % des retraités aident financièrement leurs cadets, tandis que 14 % de non-retraités aident leurs aînés. Culturellement le fossé aussi s'est creusé : la fracture entre la génération Y*née avec Internet et les seniors existe, mais elle est d'abord sociale et géographique : le taux d'équipement numérique atteint 59 % chez les plus de 70 ans et 75 % chez les 60/69 ans. Aucune autre génération n'a eu autant besoin de s'adapter, passant du poste de radio à lampe ou du poste à galène, à Internet ; du « 22 à Asnières » aux smartphones. Pas étonnant que les « jeunes » sachent mieux s'en servir que nous !

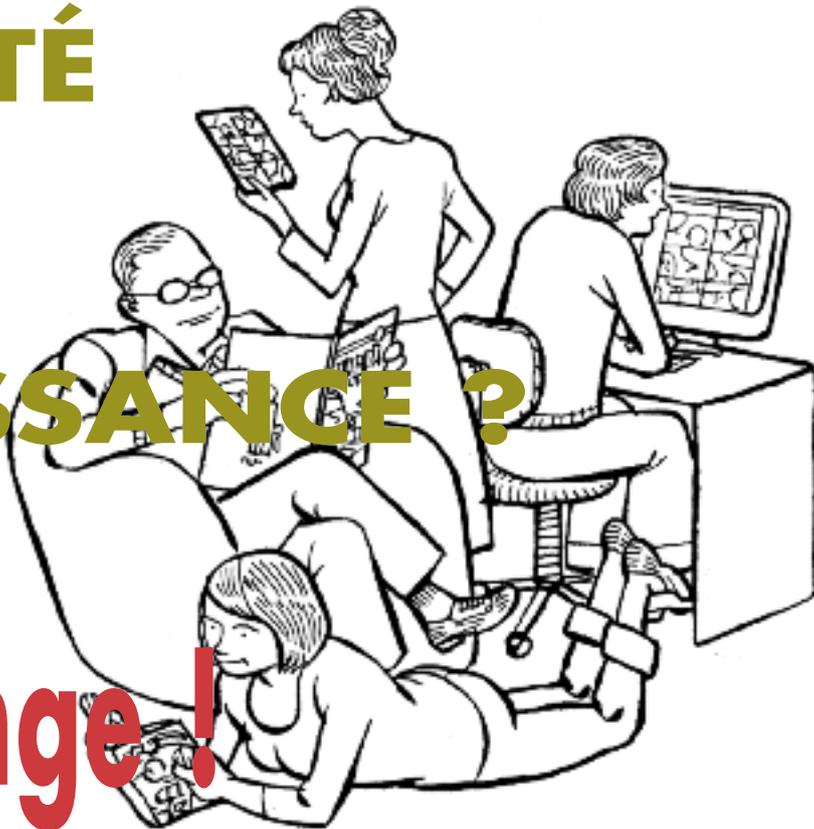
Dans notre société de l'image, le fait est que les vieux ne font pas « vieux ». Un sexagénaire de 2015 n'a plus rien à voir avec ceux des années 50. Si l'on est senior à partir de 50 ans, la véritable entrée dans la vieillesse se situe aujourd'hui autour de 80/85 ans. C'est le cas du signataire de ces lignes : il sait de quoi il parle !

* En France, l'expression « Génération Y » désigne les personnes nées entre 1978 et 1994. L'expression « Génération Y » désigne la génération qui suit la « Génération X » (née approximativement entre 1965 et 1977).

En France, la génération Y regroupe environ 13 millions de personnes soit près de 21 % de la population française (13.192.178 ont vu le jour selon l'INSEE entre 1978 et 1994). Il s'agit de la génération la plus importante depuis la génération du baby-boom.

LA SOCIÉTÉ DE LA CONNAISSANCE ?

Encore un mensonge !



Toujours soucieux de mieux égarer les travailleurs qui les font vivre – car enfin, s'ils réfléchissaient eux aussi, qu'arriverait-il ? – les oligarques qui nous dominent, et les gouvernements qui les servent, sont constamment occupés à modifier le vocabulaire socioprofessionnel. Et pas à des fins linguistiques. Tout simplement en appliquant à ce domaine un procédé vieux comme le commerce qui consiste, en paraissant renseigner le client, à remplacer un mot précis par un mot générique, plus vague, que le client interprétera, lui, dans un sens précis. Un petit exemple pour éclairer la lanterne: arôme naturel au lieu de vanille. Le client trompé pensera immédiatement vanille. Or le même parfum peut être obtenu à faible coût par divers procédés, par exemple à partir de l'eugénol qu'on trouve dans l'écorce de pin (beurk !), ce qui ne l'empêche pas d'être « naturel », soit non synthétique. Et nous voilà dans le sujet. L'avenir, nous dit-on, sera à la société de la connaissance. Chacun pense spontanément aux plus instruits, aux plus qualifiés... et se fait bernier. Aucune convention collective, aucun accord professionnel ne se réfère à la connaissance, dans le public comme dans le privé. Les accords et conventions se réfèrent aux diplômes, surtout dans le public et chez les cadres, ou aux qualifications, avec la mention du métier et les

échelons OS, P1, P2, P3 et OHQ, surtout pour les métiers manuels, les employés de bureau, eux, se référant comme les cadres à des diplômes spécifiques. Cette appellation vague de connaissance présente deux avantages : elle entretient chez les jeunes diplômés l'illusion qu'un haut diplôme correspond mécaniquement à un haut salaire, ce qui au départ facilite leur embauche à un salaire relativement bas sous prétexte de manque d'expérience, et ensuite de les y maintenir tout en leur faisant faire un travail qui devrait, effectivement, être beaucoup mieux rémunéré. Même système, avec des variantes, pour les autres catégories. Et, second avantage, possibilité de contourner le code du travail et les conventions collectives. Nous avons tous vu des caissières de la grande distribution portant un badge « Hôtesse de caisse ». Et pourquoi pas « caissière » ? Parce que le mot caissière implique un métier bien défini, qui peut permettre un déroulement de carrière, alors que le mot hôtesse suggère l'idée d'accueil, qui sous-entend personne aimable, avenante mais peu qualifiée... qui pourra être payée au Smic sans faire sourciller les prud'hommes.

Et si l'on gratte un peu plus fort dans notre société de la connaissance, on fait apparaître, non un super-génie doté d'un savoir universel, mais quelqu'un qui a étudié jusques et y compris au doctorat, le plus haut grade universitaire en France, qui est donc l'auteur d'une

invention, obligatoire en plus de la thèse dans la plupart des doctorats scientifiques, et qui va se retrouver embauché en CDD à environ 2 200 euros par mois sans aucune sécurité d'emploi, puisqu'un CDD peut ne pas être renouvelé sous les prétextes les plus divers, et même sans prétexte du tout. Et cela, même dans les plus grands organismes d'État (CNRS, CEA, Inserm, etc.). Et, cerise sur le gâteau, s'il n'a pas les moyens de faire breveter son invention, elle finira dans un tiroir, pas d'exploitation possible. Enfin pas pour l'inventeur...

Si donc son CDD n'est pas renouvelé, il devra, s'il ne veut pas devenir un jour marchand de marrons grillés au coin de la rue, passer une grande partie de son temps à chercher des contrats de projets auprès d'industriels, toujours dans la précarité, alors que la recherche est une activité qui, plus que tout autre, exige un esprit libéré des soucis permanents de garder son emploi et de ne pas être encadré dans un temps étroitement limité et élaboré par d'autres, au préalable, alors que, par définition, la recherche, même ciblée, a besoin d'une durée non programmable. Mais alors, quid de l'argent public ? Il y a bien un ministère de la Recherche et de l'Enseignement supérieur, et un poste budgétaire sous cette rubrique, sans parler du crédit d'impôt recherche et développement destiné, officiellement, à permettre aux entreprises privées de faire de la

recherche ? Oui certes, mais comme les politiques d'austérité qu'on nous impose s'appuient toujours sur une approche comptable des problèmes, cela aboutit à un gel des crédits qui lui sont consacrés, quand ce n'est pas à leur suppression. La seule recherche qui intéresse vraiment le petit nid de scorpions qui exploite à son seul profit toute la planète est une recherche appliquée qui rapporte gros et à très court terme. Ces messieurs et dames n'ont jamais pensé à ce dont M. de La Palice se serait soucié : pour avoir de la recherche appliquée, il faut d'abord de la recherche fondamentale. Eh oui, là non plus, pas de génération spontanée. Mais comme celle-ci ne saurait être, ni précisément ciblée – souvent, on trouve quelque chose en cherchant autre chose –, ni encadrée dans un temps strictement limité, pas question d'y mettre un euro ou un dollar. Que l'État s'en charge ! Mais l'État, ce sont les contribuables, en particulier ceux qui ne peuvent pas frauder. Et puis, il faut payer la Dette. Alors, comment faire ? Encore une fois, en faisant les yeux doux aux grandes fortunes. Et, cela donne ceci : l'État va subventionner les recherches susceptibles de créer des emplois, évidemment non définis mais sûrement temporaires, en redéployant (pour ne pas dire en détournant) du budget public 45 milliards d'euros au titre du crédit d'impôt compétitivité emploi et du crédit impôt recherche (Cice et CIR), bien sûr sans perspective de contrôle, puisqu'au préalable inspection du travail et même médecine du travail ont été réduites comme peau de chagrin. Et dans le budget 2015, on ampute, entre autres, la recherche publique de 136 millions d'Euros (1) ! Le rapprochement des deux sommes est instructif. Dans le même temps, la prétendue autonomie des universités donne surtout à celles-ci la liberté – sous peine de mort comptable – d'augmenter les droits d'inscription, ce qui limite mécaniquement l'accès à l'enseignement supérieur des jeunes issus des milieux populaires. Quant aux grandes écoles, n'en rêvons même pas pour les jeunes des cités.

Ce qui n'empêchera pas Mesdames et Messieurs les Ministres d'exalter encore et toujours la société de la Connaissance. Et quant à l'avènement d'une société fondée sur le savoir, le vrai, ouvert à tous ceux qui souhaitent y accéder, sans l'aide permanente des parents, et donc sans la soumission aux choix de ceux-ci quant à l'orientation des études, il est clair que seul un changement de système social, une vraie République où les mots Liberté, Égalité, Fraternité cesseront de ne servir qu'à orner le fronton des édifices publics pour devenir des principes de base du fonctionnement de la société, permettra au moins d'en voir les signes avant-coureurs

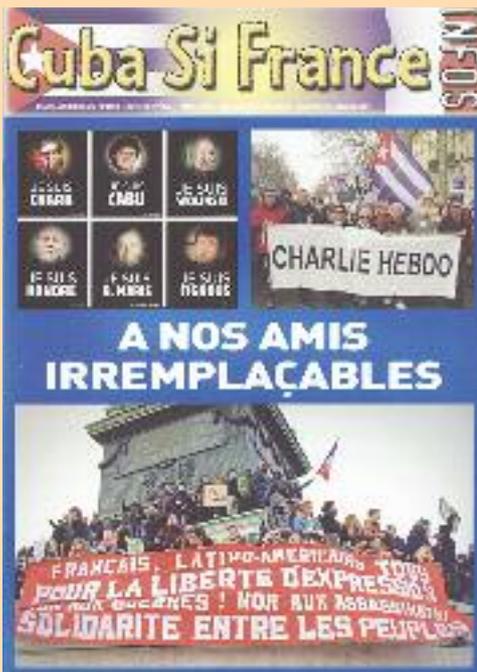
Et c'est ainsi dans tous les domaines de la science, mais pas seulement ; sans s'étendre sur le sujet, il faut quand même citer la philosophie et les études de lettres et d'histoire, dont les programmes ont sérieusement besoin d'être revus. Où est l'histoire sociale ? Où enseigne-t-on que le système capitaliste n'est pas le seul système possible d'organisation de la société ? Il paraît que ce sont les peuples qui font l'histoire. C'est vrai, mais dans les manuels, les grandes personnalités sont toujours les mêmes, et pas précisément les révolutionnaires, les syndicalistes et les économistes novateurs. Ils existent pourtant.

Une anecdote pour terminer, elle ne manque pas de sel. On a vu récemment une jeune astrophysicienne, en CDD dans un grand observatoire français, ne sachant pas si son contrat serait renouvelé. On comprend qu'elle ait impulsé un mouvement de jeunes chercheurs dans le même cas pour faire connaître cette situation. On imagine la tête du conseiller de Pôle Emploi lisant l'imprimé dûment rempli, où, à la question : profession ? Elle a répondu : astronome. Avec la meilleure volonté du monde, où pourrait-il bien l'envoyer ? **Andrée. KOLAR**

(1) Humanité dimanche, 15-28 janvier 2015, p. 81.

CUBA SI FRANCE

Numéro exceptionne !



Enfin le voilà ! Après des semaines de travail, *Cuba Si France* a réalisé un numéro de *Cuba si France Infos* exceptionnel en hommage à nos chers amis *Georges Wolinski* (Président d'honneur de *Cuba Si France*) et *Charb* disparus le 7 janvier dernier, eux qui ont tant contribué à l'essor de notre association. Nous vous en présentons dès aujourd'hui la première de couverture.

Ce numéro spécial de 46 pages qui comporte de nombreuses photos inédites, des textes et articles d'amis et de personnalités diverses leur rendant un vibrant hommage, et dans lequel vous trouverez des dessins d'humoristes cubains qui ont tenu à témoigner leur solidarité et leur émotion, est une illustration de leur total engagement solidaire avec Cuba, à nos côtés.

Pour obtenir ce numéro exceptionnel au prix de 7, 00 € port compris, vous pouvez appeler *Cuba Si France* au n° suivant : **01 43 36 67 50** aux heures de bureau.

Cuba Si France

La première grève des typographes rennais en 1865

Par Fred Berroche



François-Charles Oberthür, fondateur de l'imprimerie portant son nom, décède en 1893. La presse de l'époque rappelle son intelligence en affaires, faisant de son entreprise la plus importante de la ville de Rennes. L'article poursuit : « Patron, il reste l'ami dévoué, le conseil éclairé de ses ouvriers, dont il se veut le père, le guide et le modèle. Sa véritable famille, comme il disait, dont il est le CHEF aussi aimé que respecté. Sa générosité était inépuisable, il faisait de très larges aumônes avec une discrétion extrême ». Pour compléter ce portrait, quelques précisions : F.-C. Oberthür est monarchiste, légitimiste, très religieux il exerce une autorité qui ne saurait être remise en cause de la moindre façon et les aumônes qu'on lui prête semblent bien recouvrir parfois des précarités d'existence parmi ses salariés.

Le développement de son entreprise passe par l'embauche de professionnels venus d'ailleurs. En France, malgré la loi Le Chapelier, les ouvriers du Livre n'ont jamais renoncé au droit de se constituer librement en syndicat, au droit de grève. Nous savons la place qu'ils prennent en 1830, en 1848, pour secouer l'ordre ancien. Échecs et répressions, parfois très dures, ne parviendront pas durablement à empêcher les luttes. Napoléon III doit reconnaître comme licite le droit de grève en 1864.

Le 30 octobre 1865, les ouvriers typographes de Rennes remettent à leurs patrons respectifs une pétition signée de 51 noms demandant une augmentation de leurs salaires. Refus patronal. F.-C. Oberthür licencie deux typographes de son

imprimerie considérés comme « meneurs ». La grève est immédiate dans toutes les imprimeries. C'est la première grève à Rennes de l'ensemble d'une profession.

Achille Baraguet est président de la Société typographique parisienne. Il vint clandestinement à Rennes en déjouant les surveillances policières pour s'efforcer d'aider les typos rennais. Cette grève durera trois semaines et sera soutenue par la solidarité financière des typos parisiens. Le patronat a le concours de la garnison pour faire fonctionner les machines. F.-C. Oberthür fait venir du personnel du dehors pour remplacer les grévistes. Au final, les employeurs doivent consentir une augmentation de 40 centimes par jour au 1^{er} décembre.

F.-C. Oberthür a multiplié les manœuvres pour faire obstacle à un accord prétendant même vouloir obliger les grévistes à reconnaître qu'ils avaient offensé leurs patrons et à s'en excuser. Il tirera les enseignements de ce conflit. Dorénavant, le « paternalisme » à l'imprimerie Oberthür va se substituer à l'autoritarisme.

Cette grève aura une influence considérable sur les autres corporations du département. Dans les mois qui suivront, en janvier 1866, grève des couvreurs de toutes les entreprises rennaises. Là aussi, les patrons font venir des « jaunes » pour tenter de briser la grève. Suivra une grève des tonneliers puis des maréchaux-forgerons ; les menuisiers et les cordiers à Saint-Malo ; la chaussure à Fougères, puis les tisserands. Ces luttes et tant d'autres contribueront à faire reconnaître le droit de se constituer en syndicat, ce qui interviendra avec la loi de 1884. ■ **F.B.**

Infos

La maison de Malvieille 63980 qui appartient à l'Association des Anciens de la Fédération des Travailleurs des Industries Papetières – AFTIP-CGT - au cœur de l'Auvergne à 1100 mètres d'altitude, sept lits, tout confort, vous attend :

27 € par jour quel que soit le nombre de séjournants, une cotisation de 12 € pour chaque séjournant adulte non syndiqué à la CGT.

Maison bien chauffée, séjour agréable, de belles ballades en forêt...

Inscription auprès de la trésorière : Marie-Hélène CALVETTI

Téléphone : 04 90 20 33 63 ou mail : duboisclavetti@orange.fr

Le typographe :

Un scolyte professionnel : Le Bostryche typographe



Ips typographus

Le typographe est un insecte coléoptère de la famille des scolytidés. L'adulte a une longueur de 4,5 à 6 mm. Il est caractérisé par le nombre de dents (4 par élytre) présentes sur les ailes à son extrémité abdominale.

Les scolytes sont de petits insectes xylophages de l'ordre des coléoptères. Ils constituent une grande famille d'insectes dits « ravageurs » : les scolytidés (Scolytidae).

Leur corps de 2 à 5 mm est cylindrique et court, de couleur brun foncé à rougeâtre et recouvert par les élytres qui protègent leurs ailes. Leur nom vient du grec skôlêx, « ver ».

Certaines espèces de scolytes (par exemple : Dendroctonus ponderosae) sont à l'état adulte attirées par certaines hormones de stress (phytohormones) émises par des arbres malades ou déshydratés, les autres le sont par l'odeur du bois mort.

Ils pondent sous l'écorce des arbres et les larves se nourrissent de la sève des arbres, ce qui peut mener à la mort de l'arbre.

Le typographe est un ravageur secondaire attaquant de préférence des arbres fraîchement abattus, affaiblis ou mutilés. Cependant, dans des circonstances particulières

(chablis... [arbre tombé sans intervention humaine]), du fait d'un fort accroissement des populations, il devient un ravageur épidémique et peut alors coloniser des arbres peu affaiblis ou sains. L'insecte acquiert ainsi un comportement de ravageur primaire.

Les champignons véhiculés par les scolytes sont des agents de bleuissement (Ophiostoma spp...) qui accroissent la dévalorisation des bois colonisés même récoltés rapidement.

Le typographe attaque presque exclusivement les épicéas, et exceptionnellement les pins. Il colonise généralement les arbres malades, stressés ou récemment abattus. On parle alors d'épicéas attractifs ou d'épicéas propices à la ponte (ou simplement arbre de ponte). Les mâles partent en pionnier à la recherche de tels arbres. Ils sont attirés par des substances odorantes émanant des tissus corticaux de ces arbres (kairomones) et par les substances attractives sécrétées par leurs congénères (phéromones). Après avoir foré un couloir de pénétration et s'être accouplés, ils forment une nouvelle génération.■

Voici un texte tiré du « Trait d'union » de l'Association romande des correctrices et correcteurs d'imprimerie

Le correcteur... une insolite définition

L'autre jour, quelque part dans le temps, j'ai récupéré un livre sur les joyeusetés du bagne en Nouvelle-Calédonie.*

Quelle ne fut pas ma surprise au fil des pages de me retrouver nez à nez avec « Le correcteur » (terme officiel) !

En fait, un dessin très explicite sur la fonction de cet homme. C'est-à-dire que ce monsieur, issu des prisonniers modèles, était chargé par un surveillant militaire de punir les bagnards récalcitrants au moyen d'un martinet, arme implacable composée de brins de filin avec lesquels on faisait une tresse plate. Chaque tresse se terminait par trois nœuds entre lesquels se plaçaient trois boules de plomb !... D'où le caractère... Selon la légende du dessin en question, cet individu exerçait son « art » avec conviction. C'était pour lui le début d'une ascension hiérarchique le menant tout droit au statut de bourreau ou d'exécuteur des basses œuvres, servant de la guillotine dont la première fut installée en septembre 1867 et la seconde en février 1902. Cette dernière est bien plus performante, dans ce sens que, dès que le condamné passe sur la bascule, le couperet tombe de lui-même. C'est merveilleux de voir où la science va se nicher !

Tout cela pour dire que l'on est bien loin de nos propres outils de correcteur, soit le stylo, le typomètre ou la bas... euh ! Pardon, la table à plan incliné (excusez-moi, je suis du siècle dernier), donc exit le couperet du jugement dernier. Pour l'histoire, rappelons que la fin du bagne ne se profilera qu'en... 1946, soit relativement récemment, et que

les opérations de rapatriement se poursuivront jusqu'en 1953, soit huit ans après la fin de la Seconde Guerre mondiale. Aujourd'hui, officiellement, il n'y a plus de bagne, mais les conditions de travail en Asie et ailleurs n'en sont pas si éloignées... plus de mille employé(e)s, en une seule fois s'il vous plaît, ont trouvé la mort pour... un tee-shirt, il n'y a de cela pas si longtemps, et personne ne s'en émeut plus que ça. Cela mériterait une bonne correction... Salauds de pauvres !

Pierre Lüthi

**Au temps des bagnes*, Éditions Atlas, 1986.



Un déporté (Croquis pris sur le vif, à l'île des Pins)

Actifs / retraités : où en sommes-nous ?

Par Jean LANDRY - Section retraités - Filpac-Cgt 33

Chers camarades, c'est vous qui portez l'avenir...
Mais en même temps, nous sommes votre a-venir,
Car bientôt c'est vous qui serez à notre place !

Deux événements récents m'amènent à réouvrir ce chapitre récurrent de ce qu'on peut appeler la continuité syndicale :

- d'une part le fait que désormais les sections de retraités n'ont plus leur autonomie, mais se coulent dans la politique financière du syndicat d'actifs ;

- d'autre part, plusieurs « jeunes retraités » venant juste de quitter l'entreprise sont arrivés dans notre section des retraités déjà vieillissante, y apportant un sens nouveau mais aussi un regard nouveau pour ne pas dire un langage.

Ces deux événements nouveaux vont-ils apporter une forme nouvelle de relations entre actifs et retraités ?

Nous sommes bien conscients que c'est au sein de l'entreprise que se joue l'activité syndicale et que se dessinent les luttes. Il serait tout à fait anormal que des retraités, parce que syndicalistes à jour de leurs cotisations, puissent décider de ce qui se passe à l'entreprise, alors qu'ils ne sont pas en état de le mettre en œuvre.

Pour autant, les retraités sont quand même concernés :

- d'une part, l'entreprise ne leur est pas indifférente, pas plus que son avenir et la vie des copains (quelquefois des enfants) qu'ils y ont laissés ;

- d'autre part parce que les revendications et les luttes des camarades actifs sont pour beaucoup celles des retraités.

Bien des enjeux nous sont communs : situation économique et environnementale, locale ou générale, protection sociale (santé, retraite), pouvoir d'achat, etc. La meilleure preuve en est les luttes menées ensemble, les manifestations, les différentes responsabilités syndicales où la présence active (cette fois) et efficace des retraités n'est plus à prouver.

Et si l'avenir ne leur appartient plus tout à fait, les retraités restent une force vive qui, vu la pyramide des âges et la progression démographique des années à venir, ira en s'amplifiant.

Pour n'être pas nouvelles, ces questions méritent d'être redites :

SUR LA FORME :

S'il est vrai qu'une place est faite aux retraités et reconnue légitime dans la quasi-totalité des instances syndicales, ceux-ci ne peuvent se satisfaire d'être dépositaires que d'une voix « **consultative** » : ils ne sont ni des syndiqués accessoires, ni des demi-portions. Ils ont un avis à donner et doivent être associés aux décisions qu'ils seront appelés à défendre en partage et solidarité avec les actifs ; leur bon sens acquis de l'expérience ne pouvant être qu'une richesse supplémentaire.

La preuve est faite que lors de congrès confédéraux, fédéraux, départementaux ou syndicaux, la représentativité des retraités pose toujours problème tant au niveau du nombre de participants mandatés qu'en ce qui concerne le calcul des mandats, à savoir la prise en compte quantitative de leurs voix au prorata des cotisations versées, souvent égarées dans les méandres de la machine syndicale.

SUR LE FOND :

La situation actuelle du mouvement syndical exige que rien ne soit perdu des forces et moyens de nos militants. L'activité syndicale est et doit demeurer au plus près des « travailleurs », sur le terrain et dans les entreprises. Les actifs sont et doivent rester les maîtres d'œuvre et les initiateurs majoritaires des décisions et des actions.

On ne peut pour autant se priver des forces vives que représente le collectif des militants retraités à travers les sections, les USR, les UFR. Les retraités ne peuvent et ne doivent pas être cantonnés dans des rôles annexes ou accessoires, des occupations de loisirs ou associatives s'inscrivant souvent en concurrence avec la section syndicale.

Bien des situations délicates de sections de retraités sont de la responsabilité des actifs !

La solution sans cesse à réinventer dans toutes les situations, et nécessitant sans cesse une extrême vigilance, tient dans le respect des rôles de chacun, chacun ayant sa place, rien que sa place, mais toute sa place. ■

“ La vie, c'est comme une bicyclette, il faut avancer pour ne pas perdre l'équilibre. ”

Albert Einstein

Les élucubrations d'un vieux militant ouvrier cégétiste



Georges DOUR - Ancien membre du bureau de l'Ufr

J'ai maintenant 80 ans passés dont plus de 65 années comme militant dès l'âge de 12 ans à la JOC où j'ai appris et découvert le mouvement ouvrier.

À 23 ans, les circonstances de la vie m'ont vu adhérer au syndicat du livre Cgt.

Maintenant à la retraite depuis 20 ans, je suis toujours adhérents au syndicat des retraités du livre.

Démobilisé pour quelques mois, pour raison de santé de mon épouse, cela ne m'a pas empêché de cogiter (pas congétisé).

Ce repos forcé permet de faire un bilan, une autocritique, une remise des pendules à l'heure. Cet arrêt permet aussi une réflexion de bord de touche.

Constat - Autocritique

En un demi-siècle, le monde a changé. Osons regarder le monde actuel qui, depuis les conquêtes par la solidarité du mouvement ouvrier de 1848 à 1945 a considérablement évolué, tant sur le plan des technologies, que sur la façon de vivre.

Ceci a eu comme conséquence de modifier les mentalités, de passer d'un monde solidaire à un monde individualiste et égoïste.

Aujourd'hui, les femmes travaillent, elles sont libérées. Je ne suis pas femme de ménage, mais technicienne de surface, ou aide-ménagère, auxiliaire de vie. Je ne suis pas gratte-papier mais employé, cadre, fonctionnaire, attaché, adjoint de... Je ne suis pas vendeuse, mais femme de rayon, caissière.

Je ne suis pas manœuvre mais technicien de... ou sidérurgiste.

Les gens ne se considèrent plus comme ouvrier, c'est devenu une tare.

Dans les discours, les travailleurs, travailleuses ont disparu.

Aujourd'hui, c'est du chacun pour soi, la solidarité, ce qu'il en reste, j'en profite, j'en abuse, mais surtout ne compte pas sur moi.

Être syndiqué ! Tu rigoles ! C'est trop cher, c'est des empêchements de tourner en rond, ça sert à quoi ? C'est des

communistes !!! On sera mal vu du patron ou du chef.

Bientôt trente ans que l'on traîne 10 % de chômeurs : trois millions et demi selon la télé.

Il paraît que les charges de la solidarité pèsent trop lourd sur les prix de la productivité alors il faut supprimer cela des salaires, du travail.

Alors, qui va payer ? L'impôt ?

Tout le monde va le payer. Comment ? Peut-être par l'augmentation des salaires puisque les charges sur les salaires auront disparu, il faudra bien payer l'impôt. N'est-ce pas le serpent sur se mord la queue ?

Il paraît que tout ce qui arrive c'est la faute des voisins, d'autres pays, d'autres continents, il paraît que c'est cela la mondialisation, des marchés, de l'offre et de la demande, de l'argent qui circule d'un bout à l'autre de la planète (on tourne en rond, ceci n'est pas un jeu de mots).

En attendant, des milliers de travailleurs qui dès l'âge de 45 ans paniquent à l'idée de licenciement, de fermeture, de délocalisation d'entreprises, très nombreux ces temps-ci, ne trouveront plus d'embauches (trop vieux ou trop qualifiés - qu'il faudrait payer au vrai taux).

Et tous ces jeunes qui ont maintenant la trentaine et qui n'ont jamais travaillé (et j'en connais dans mon quartier), comment vont-ils vivre, à l'âge de la retraite et avec quoi ?

Tous ces immigrés, qu'il y a seulement 60 ans, on allait chercher pour travailler et reconstruire le pays.

Aujourd'hui, ils arrivent en douce à leurs risques et périls, chassés par la misère et les guerres, espérant trouver chez nous un monde meilleur !

Il y a aussi, hélas ! Ceux qui viennent pour des raisons de prosélytisme pas toujours très clair.

Où sont passés nos usines, nos ateliers, nos mines de fer ou de charbon ?

En regardant encore que vois-je ?



Des travailleurs traqués dans une ambiance déplorable, la peur au ventre à cause des licenciements, des salaires au SMIC (salaire minimum de croissance).

Où sont passés les salaires protégés par une convention collective. Autour de moi, la population s'appauvrit, les salaires et les retraites sont bloqués, les restaurants du cœur font salles comblées.

Des jeunes sans emploi traînent dans les rues à la merci de toutes les dérives.

Pessimiste, optimiste, réaliste, que suis-je ?

Chez nous : syndicat du livre où es-tu ? Que fais-tu ?

Même chez nous, dans la presse, sans parler du labeur, les travailleurs baissent la tête.

Notre syndicat si puissant à une époque, n'a pas su survivre aux technologies nouvelles, à la technicité de l'informatique et des nouveaux moyens d'impression.

Lors d'une rencontre retraités - actifs du journal local *Le Républicain Lorrain*, un ancien délégué retraité ne pouvait pas comprendre pourquoi toute la presse nationale n'a pas systématiquement arrêté de paraître pour soutenir les camarades du journal *L'Alsace* et contrer l'impression d'un numéro en Allemagne.

La réponse d'un actif : « **Hélas nous n'avons plus le rapport de forces comme dans votre temps.** »

Même la fédération nationale n'a pu faire qu'un communiqué.

Elle n'a pas encore compris qu'un journal, c'est un tout : rotativistes, employés de bureau, d'agences de publicité, journalistes, et pas seulement les techniciens de la profession.

Gutenberg c'est très loin, c'était au Moyen-Âge

À cause de cela, la Cgt n'est plus majoritaire dans les entreprises de presse.

Et puis, cette affaire avec notre secrétaire général confédéral souligne les divergences dans la Cgt, ce qui est fort regrettable, on a autre chose à faire que de nous diviser.

Propositions

Vieux, retraités, malgré nos courbatures, notre âge, on a encore le punch de refuser la fatalité, les attaques du Medef, qui rêve de revenir à l'époque d'avant 1848, soutenu par un gouvernement socialiste ?

Le socialisme, une société gérée avec les travailleurs, pour le peuple, quel beau rêve !

Pourtant, c'était bien parti.

Le socialisme né des combats de la classe ouvrière, détourné aujourd'hui par la bourgeoisie, à son profit, qui aujourd'hui se réclame d'un libéralisme à outrance, ils appellent cela la "sociale-démocratie".

Toutes ces conquêtes du mouvement ouvrier maintenant, c'est embêtant pour le libéralisme, alors il faut tout casser avec la complicité d'un gouvernement qui n'est plus socialiste, mais avec une majorité parlementaire qui croit l'être encore, mais surtout ne s'y oppose pas pour garder sa place (un peu plus que le SMIC !).

Bref, avec la Cgt qu'il faudra transformer, orienter davantage vers une transformation sociale allant vers une société de satisfaction des besoins de tous.

L'Europe peut être une ouverture ?

Nous avons laissé l'Europe dans les mains du Capital, aux mains de fonctionnaires irresponsables.

À nous de reprendre la main, passons au-dessus des préjugés, des partis pris, souvent avec raison.

Soyons la force du peuple qui osera. La création des États-Unis d'Europe, de Dunkerque à l'Oural, même au-delà, et avec le peuple russe comme partenaire.

Avec un président et un gouvernement fédéral élus par le peuple pour en finir avec l'Europe des patries et de l'argent.

Avec des lois uniques pour toute l'Europe, lois du travail - code du travail, lois fiscales, une monnaie (nous l'avons), une sécurité sociale, un service de santé, une armée européenne (pas uniquement française qui pèse si lourd et aggrave le déficit pendant que les autres applaudissent en réglant leurs économies), sans oublier une règle du commerce et de l'agriculture.

Le seul problème : la langue ! Pas insurmontable avec le temps.

Vous allez dire, un syndicat, fût-ce la Cgt, c'est la défense des travailleurs dans l'entreprise et au-delà dans la société civile, les atteintes du libéralisme dans la vie tout court, comme les retraités le constatent.

Aujourd'hui, c'est toute la vie sociale qui conditionne les peuples, le peuple, le patronat l'a bien compris qui pense global et pas seulement local.

N'attendons pas que cela se passe sans nous, au contraire prenons les devants

Il faut franchir le Rubicon.

Nous nous devons de poser la question dans nos instances, y réfléchir, créer une équipe de réflexion permanente avec des gens plus intelligents que moi, cela ne manque pas dans notre Cgt;

Quelle révolution ! Si demain la Cgt s'engage la première au-dessus des préjugés, de tous les clivages pour une Europe fédérale.

Il y aura beaucoup d'obstacles c'est sûr.

Ne croyez-vous pas qu'ils avaient aussi un grain de folie nos anciens pour promouvoir les quarante heures, les congés payés, etc., à leur époque, c'était une utopie.

Alors je suis Européen, Français, Lorrain, Mosellan, Messin, tout cela ne fait qu'un, c'est moi.

Mon âge ne me permettra pas d'en voir la fin, pas même le début, mais mon arrière-petit-fils qui va naître avec le printemps, lui, le vivra.

Notre Cgt a besoin de se régénérer, mais connaissant la lourdeur des congrès, alors les idées, il faut qu'elles fassent leur chemin petit à petit dans les esprits

Dans ma vie militante j'ai souvent lancé des idées, c'est d'autres qui les ont réalisées et c'est bien ainsi. ■ G.D.

Je ne sais pas si le camarade Burguière osera faire paraître ces élucubrations dans notre journal « *Ensemble** ».

** Ensemble est mis à la disposition des camarades par notre Ufr pour qu'ils puissent s'exprimer. Nous publions intégralement leurs textes ; sauf avis contraire du Comité de rédaction. M.B.*

Cette rubrique est consacrée à la vie des sections de retraités Filpac-Cgt : elle nous semble prioritaire. Nous demandons à nos correspondants d'être concis, d'éviter des déclarations d'intention ou des sujets plus généraux que l'on peut lire par ailleurs dans la presse syndicale, et d'insister surtout sur "**la vie de la section**" et les nouvelles locales, susceptibles d'intéresser les camarades des autres sections de France. La rédaction d'*Ensemble* se réserve le droit d'élaguer certains textes sans porter atteinte aux infos locales qui lui sont transmises.

SECTION DES RETRAITÉS Filpac-Cgt Métropole Nord

20 janvier 2015

La section de retraités Filpac de Lille a organisé sa première réunion de l'année à la Bourse du travail de Lille.

Le secrétaire Robert Verleyen présenta ses vœux à la section et à la vingtaine de vieux Camarades présents.

Le principal sujet abordé fut la « loi Macron » qui sera débattue bientôt au Parlement et sur les reculs sociaux sans précédent qu'elle annonce pour les travailleurs. Cela conduira, si le projet était voté en l'état, à un bouleversement du monde du travail, le code du travail volant en éclats, le gouvernement socialiste amusant la galerie avec le travail du dimanche, la réglementation des professions réglementées tels les avocats ou les huissiers. Cette loi camoufle les attaques contre le contrat de travail, facilite les licenciements, rabote les droits des délégués du personnel et syndicaux. Bref, elle répond aux souhaits du père Gattaz, président du Medef. Puis de nombreuses questions furent débattues sur l'augmentation des cotisations, sur la CSG, sur les retraites.

Deux heures de bonne discussion et beaucoup de questions posées.

Le secrétaire Robert Verleyen donna ensuite des nouvelles de la situation de la section et surtout sur la continuité syndicale après la mise à la retraite, puis à chacun de se rappeler des souvenirs de travail et de luttes.

À l'issue de la réunion, Robert invita les participants au *À LA...* fraternel et chacun leva son verre en espérant que pour l'année nouvelle de nouveaux camarades viendront renforcer la section.



SECTIONS DES RETRAITÉS Angoulême et La Couronne

La section du livre d'Angoulême et des retraités Cgt Filpac de La Couronne, qui ne fait désormais plus qu'une, a tenu son assemblée générale jeudi après-midi, en présence de Nicole Ravaux, membre de l'Usr du département. En début de réunion, les retraités ont honoré la mémoire de Séraphin Couteau et Michel Daniel, deux des leurs décédés l'an dernier et « des journalistes de *Charlie Hebdo* et les victimes tuées par des barbares ».

Le secrétaire de la section, Yves Lasnier, a dénoncé la loi Macron et ses effets néfastes, selon lui, « sur les contrats de travail qui deviendront des contrats relevant du Code civil, sur le repos dominical dont le Medef rêvait et les passages de 5 à 7 dimanches travaillés, la suppression de la revalorisation du dimanche, la série d'attaques contre les derniers recours aux prud'hommes. Le flicage du conseil des prud'hommes, les sanctions renforcées, la diminution du nombre de juges, les attaques sur l'inspection du travail, la médecine du travail et les comités d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail ».

« Les retraités sont des citoyens à part entière, ils ont contribué au développement économique et social du pays », a martelé Yves Lasnier en revendiquant un retour à la revalorisation annuelle et à la demi-part, un minimum de retraite équivalent au Smic, le maintien de l'amélioration des pensions de réversion et la prise en charge de la perte d'autonomie par la Sécurité sociale, et donc la suppression de la Casa.

« Les revendications s'inscrivent dans la continuité et ne doivent pas s'arrêter au départ à la retraite de nos adhérents », a souligné Nicole Ravaux en mettant l'accent sur les activités proposées en amont dans les sections d'actifs et futurs retraités nés entre 1955 et 1960 au niveau départemental. Cette volonté de se rapprocher se traduit par l'organisation d'une réunion interrégionale des retraités papetiers et du livre de Dordogne, de Haute-Vienne et de Charente.

En 2013, La Couronne avait accueilli ses hôtes des départements voisins dans la salle des fêtes de Roullet-Saint-Estèphe. L'an passé, la journée interrégionale a eu lieu à Limoges-Landouge et cette année le rendez-vous est donné à Montignac en Dordogne.

Deux sorties, sont prévues, la première à la Venise verte et la seconde à Piégut, figurent également au programme des activités festives.

SECTION DES RETRAITÉS DE RENNES



C'est une ambiance sereine et fraternelle qui, dès 9 h 30, soufflait dans la grande salle Gaston-Monmousseau de l'union départementale d'Ille-et-Vilaine, apprêtée pour accueillir, ce 27 janvier 2015, l'assemblée générale de notre section USR Filpac Rennes sous la présidence de notre camarade Anita Lefaix, membre du conseil syndical Filpac Rennes.

À la remise des timbres 2015 : 24 camarades sont présents sur 55 syndiqués (une dizaine de camarades étaient excusés pour des raisons sérieuses [santé] et diverses [obsèques]).

Une ambiance attentive, chaleureuse, à l'attention de nos invités :

- * Michel Burguière, secrétaire Ufr-Filpac, et Pierre Mascé, membre du conseil départemental de l'Usr d'Ille-et-Vilaine ;

- * Marc Jarnoux, secrétaire du syndicat Ouest Média, et Bertrant Corvez, délégué syndical d'Ouest média ;

- * Joëlle Delourmel, du syndicat Oberthur fiduciaire, étant excusée.

Des échanges pendant cette assemblée générale de toutes et de tous, timides pour certains, constructifs, combatifs pour d'autres, mais surtout empreints d'affirmations, d'interrogations, de propositions qui se sont poursuivies pendant le repas, ponctué par le traditionnel *À la...*?

La séance souvenirs et solidarité aux familles de nos camarades décédés

- * a débuté par le respect d'une minute de silence, adressée aussi aux salariés de *Charlie Hebdo*, marqués à jamais par la tragédie de ce noir mercredi de janvier. À la suite de cette minute de silence, il est proposé à l'assemblée l'envoi d'une motion de soutien aux routiers en grève.

(...) N'était-il pas question de revisiter l'année passée avec tous ses événements, refaire le chemin pour vérifier, pour apprécier notre combativité ? La tâche a été largement facilitée par les intervenants. Ceux-ci en vinrent à énumérer, preuves à l'appui, ce que notre section avait humblement accompli (et pas accompli) selon ses moyens, via le rapport d'introduction au débat et le bilan financier, reliant ainsi le bien-fondé de nos actions en réponse aux mauvais coups et aux coups tordus concomitants du Medef et du gouvernement. Il fut ainsi rappelé la nocivité de tous ces pactes et autres lois mortifères pour les salariés et les retraités. Il en fut beaucoup question.

Bien sûr, il fut question des turbulences qui ont agité et agitent encore notre confédération. Notre section syndicale reste cependant convaincue que la raison, la démocratie, viendront à bout de « choses » dont nous nous serions effectivement bien passés. Elle souhaite légitimement plus de transparence sur le fonctionnement de notre confédération et que toute la lumière soit faite sur cette affaire.

Puis il y eut des propositions d'initiatives :

- * tenue de réunions dans les lieux de vie, là où se trouvent les retraités ;

- * nécessité de stopper l'érosion de nos forces en développant la continuité syndicale et la syndicalisation des retraités et en prenant

appui sur le 4-pages confédéral « *J'y suis, J'y reste* ». Présence actée de notre camarade Michel Bougier (membre du conseil syndical Filpac d'Ille-et-Vilaine et de l'Ufr-Filpac) au bureau du syndicat Ouest Média. Rencontre en cours avec Oberthur Fiduciaire ;

- * nécessité d'avoir une vie syndicale plus en direct avec nos syndiqués : formation d'accueil pour les nouveaux adhérents. *Trait d'union* (2 numéros par an) imprimé recto-verso suivant l'urgence de l'actualité ;

- * mise en place d'une assemblée générale d'automne fixée au 13 octobre 2015 ;

- * nécessité de lier notre activité avec l'action revendicative sur les conditions de vie de nos camarades femmes ;

- * se rapprocher de l'USR d'Ille-et-Vilaine et permanence de cette activité revendicative spécifique ;

- * conservatoire de l'imprimerie (Pays de Pipriac) ;

- * solidarité financière (patrimoine et rénovation de l'UL de Saint Malo) ;

- * travail de mémoire avec l'IHS 35 sur le syndicat Cgt *Ouest-France* et les origines du syndicat Cgt de l'imprimerie de Rennes ;

- * motion de soutien pour les routiers en grève ;

- * courrier aux députés du département sur les lois Macron.

Et d'actions/manifestations :

- * au début du printemps 2015, manifestations sur les retraites d'ores et déjà inscrites sur le calendrier.

Notre assemblée s'est montrée confiante, sereine dans ses convictions et décisions en élisant les camarades : Michel Bougier, Gérard Bouvier, Michel Cheruel, Jean-Pierre Gaillard, Michel Gougi, Jean Jousseau, Jean-René Le Berre, Jacques Leblanc, Anita Lefaix, Guy Perrichot, Raymond Pinel, Yvon Tortelier, Gérard Tudoret, au conseil syndical pour cette année 2015, et Jean-Pierre Gaillard, Michel Le Gac, Serge Monot, à la commission financière de contrôle, qui, pour l'année 2014, a donné quitus à la gestion des comptes de notre section : remerciements à notre camarade trésorier Michel Cheruel.

Solidarité et convergence avec les routiers en grève, solidarité et convergence avec le peuple grec et sa belle et grande victoire qu'il a obtenue, solidarité et convergence entre actifs et retraités, solidarité et convergence entre territoire et profession. Pour celles et ceux qui en doutent ou en douteraient, notre réunion a donné l'image d'une Cgt soudée, fortifiée par nos cent vingt ans de combativité et d'actions. Quoi que puissent en penser et déclarer certains camarades, cela vaut bien un coup de cidre...

Le secrétariat : Jean Jousseau - Michel Bougier

*Gérard Faber : membre de la commission exécutive de l'Union départementale d'Ille-et-Vilaine, ancien membre du Comité exécutif national Filpac.

*Bernard Roussel : retraité et trésorier du comité d'entreprise Ouest-France.

SECTION DES RETRAITÉS DE BORDEAUX*

Assemblée générale jeudi 12 mars 2015

Une cinquantaine de participants : plusieurs excusés pour raisons diverses ! Jean-Luc Valéageas, jeune militant du bureau de la section, présidait la réunion. Elle commença par un hommage aux adhérents décédés depuis l'AG de 2014. Jean Landry rappela leurs particularités et leur engagement syndical... il y a bien longtemps pour certains ! Le moment de recueillement qui suivit montra l'attachement de notre section à ceux pour qui le syndicat du Livre Cgt était la meilleure façon de résister au patronat de l'époque, dans la presse comme dans le labeur.

Lucien Lorreyte, secrétaire de la section bordelaise, présente le rapport d'activité :

Les effectifs : 184 adhérents ont réglé leur cotisation, certains en effectuant leur mutation dès le départ de l'entreprise (continuité syndicale !). Quatre décès à déplorer et quelques démissions ou défaut de paiement. Quatorze nouveaux adhérents, les départs de *Sud-Ouest* y étant pour beaucoup (fidélité à l'organisation syndicale...).

Les réunions et participations : le bureau de la section s'est réuni deux fois par mois (sauf durant les vacances), parfois amoindri par des absences dues à des problèmes de santé. Le stand de LSR à la Foire internationale de Bordeaux 2014 a mobilisé plusieurs camarades. La manifestation nationale des retraités, le 3 juin 2014, a vu quatre retraités du Livre se joindre aux soixante-huit Bordelais qui, arrivés à Paris, sont devenus invisibles, comme les vingt mille retraités venus de la France entière ignorés des médias. Lors de la traditionnelle journée « *Souvenir René-Faure* » (rassemblement annuel des sections de retraités Filpac-Cgt d'Aquitaine), organisée en Dordogne par les retraités de la papeterie de Condat, : huit camarades bordelais étaient présents.

Il faut ajouter la participation de militants de la section au congrès du CRA (comité régional Filpac-Cgt d'Aquitaine), tenu en juin à Biarritz, mais aussi au comité général de l'Usr-Cgt 33 (en octobre) et à une conférence-débat (en novembre) sur les maladies professionnelles.

Plusieurs responsables de la section de Bordeaux sont également élus ou mandatés : au conseil départemental de l'Usr-Cgt 33, au bureau et au comité exécutif du CRA, au bureau et au conseil national de l'Ufr-Filpac, à la commission exécutive du syndicat du Livre de Bordeaux, au conseil d'administration de LSR-Gironde.

Pourquoi faut-il être syndiqué à la retraite ? Pourquoi faut-il renforcer notre section de retraités ?

La dernière augmentation des retraites remonte au 1^{er} avril... 2013 ! Cela va faire deux ans dans quelques jours ! Et durant ces vingt-quatre mois le coût de la vie a augmenté, et en particulier les mutuelles. Il faut y ajouter les dépenses contraintes et les mesures fiscales, comme l'augmentation de la TVA, la modification de l'assiette de la CSG, le maintien de la disparition de la demi-part pour parent isolé, etc.

On nous dit que les caisses sont vides ! Comment ne le seraient-elles pas avec plus de cinq millions de demandeurs d'emploi (dont seulement trois millions sont indemnisés... et il faut voir comment !). Les exonérations des cotisations patronales plombent également le manque de moyens constaté dans tous les régimes de retraite. Et le Medef veut maintenant diminuer le montant des retraites complémentaires et reculer encore l'âge de la retraite... jusqu'à 67 ans ! Mais aussi fusionner l'Arcco et l'Agirc (la retraite des cadres), ce qui entraînerait d'importants dégâts pour ces derniers.

Notre plus grand bien, c'est la santé ! Il devient de plus en plus difficile de se soigner : dépassements d'honoraires, médicaments déremboursés, démembrement des hôpitaux, urgences débordées : plus de dix mille décès en France depuis le 1^{er} janvier.

Une santé qui peut décliner, ça fait partie de la vie ! La loi sur l'adaptation de la société au vieillissement – déjà promise sous Sarkozy qui l'a « refilée » à Hollande dont c'est devenu une promesse de campagne... parmi tant d'autres – est remise d'année en année, alors que le reste à charge pour les familles devient insupportable !

Une santé parfois altérée par une maladie... attrapée durant l'activité professionnelle, et découverte souvent bien tard ! L'Union syndicale des retraités Cgt de la Gironde a créé un collectif sur ces problèmes de maladies professionnelles. À commencer par l'amiante dont des centaines de retraités sont décédés, et ce n'est pas fini, hélas ! On y ajoute les pesticides et, en ce qui concerne les métiers de l'imprimerie, le trichloréthylène, que l'on a utilisé pendant des années et qui a été remplacé il y a peu, une fois sa nocivité constatée. D'autres produits sont utilisés, pour lesquels on ignore encore quelles seront à l'avenir les conséquences sur la santé. Ne vient-on pas de trouver trop de particules fines dans des maisons de retraite, affectant la santé des résidents.

NOS REVENDICATIONS : il faut remarquer qu'elles sont portées par huit organisations et associations de retraités. C'est presque un « Tous ensemble » qui devrait faire réfléchir le gouvernement et le Medef.

– **D'abord, la fin du gel des pensions et l'amélioration du pouvoir d'achat des retraités**, particulièrement des femmes dont beaucoup vivent en-dessous du seuil de pauvreté. De plus en plus de retraités sont obligés de travailler, contraints par le montant insuffisant de leur pension.

– **C'est la mise en œuvre, courant 2015, de la loi sur l'adaptation de la société au vieillissement** et la prise en charge de la perte d'autonomie par la Sécurité sociale.

– **C'est le développement et le renforcement des services publics**, à commencer par l'hôpital public et les établissements spécialisés pour les personnes âgées dépendantes. Mais aussi dans d'autres domaines, comme les Carsat.

Être plus nombreux et agir ! Voilà ce qui est nécessaire à notre section bordelaise. Nécessité de la renforcer, mais aussi de la faire mieux fonctionner en élargissant notre bureau. Il faut penser à diversifier les responsabilités et le travail à accomplir.

Il n'y a pas de fatalité, seul le rapport de forces permettra de mettre un coup d'arrêt à la politique d'austérité que nous subissons tous. Ne lâchons rien ! Puis Lucien Lorreyte termine sur ces paroles d'Henri Krasucki : « *La régression sociale ne se négocie pas, elle se combat !* »

Le rapport d'activité et le rapport de gestion furent approuvés à l'unanimité.

* *Faute de place, nous passerons les interventions des camarades : Bruno Suaire, délégué syndical de Sud-Ouest Média, Mario Ciona, secrétaire du SGL de Bordeaux, et Jean-Pierre Violleau, trésorier de l'USR-Cgt Gironde, ; dans le prochain numéro d'Ensemble.*

SECTION DES RETRAITÉS DE CLERMONT-FERRAND

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE JEUDI 15 JANVIER 2015

Rapport d'activité : section retraités Filpac de Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme).

Vingt présents sur 44 adhérents contre 46 en 2014. Aucun décès en 2014. Notre ami André Gourdon, quatre-vingt-six ans, retraité de *La Montagne*, qui fut longtemps secrétaire de notre section, nous a quittés le mercredi 9 janvier 2015. Max DUVERT, représentant notre section syndicale, et René Mahaud assistent en ce moment à ses obsèques au crématorium de Crouël. Pour André, nous vous demandons de vous lever afin d'observer une minute de silence.

Saluons la présence à cette assemblée de : - Lionel Duquenne, trésorier de l'UFR-Cgt Filpac ;
- Michelle Boutigny, ex-secrétaire de l'USR, René Danty, secrétaire de la section Filpac retraités de Saint-Étienne et secrétaire de l'Institut d'histoire sociale de la Loire, Daniel Belleguy, trésorier de la section Filpac retraités de Saint-Étienne, Maurice Vigier, administrateur à Audiens Prévoyance.

Les membres du bureau se réunissent toujours le premier jeudi de chaque mois, à la Maison du Peuple, au deuxième étage du nouveau bâtiment, et rappellent à cette occasion que n'importe quel adhérent peut y participer.

Nos revendications : elles sont exprimées dans nos journaux syndicaux. Donc, nous ne nous y attarderons pas : lisez-les !

En France, rigueur budgétaire et austérité imposées par la Commission européenne.

Dans toute l'Europe, les travailleurs sont confrontés à la même guerre de classe, menée par des gouvernements au service de la grande bourgeoisie. Ne nous trompons pas de cible : en euros ou en francs, nos fins de mois n'en seront pas moins difficiles. Ce n'est pas telle ou telle monnaie qui nous pourrit la vie, mais le capitalisme et l'exploitation.

Quelques chiffres donnent à réfléchir : 312 milliards de revenus financiers non soumis à cotisations sociales, 30 milliards d'exonération de cotisations patronales, 50 à 60 milliards d'évasion fiscale, 220 milliards de subventions patronales et 80 milliards de bénéfices pour les entreprises du CAC 40.

Le capital crée les riches, le travail crée la richesse.

Il faut opérer des prélèvements de plus en plus importants sur les richesses créées dans les États, contrôler les marchés. C'est ce que l'on appelle la « mondialisation ». Ce qui reste aux peuples, c'est d'essayer de comprendre ce fonctionnement mortifère et de s'unir pour engager la lutte qui a déjà commencé ici ou là, comme par exemple en Grèce, en Espagne...

C'est un long travail de conviction et d'appels à l'action qui peut dessiner un mouvement revendicatif d'ampleur. C'est l'ambition de la Cgt.

La précarité et même la pauvreté sont dramatiques dans notre pays et s'investir dans un syndicat fait peur à la plupart des salariés.

Chez nous, les mesures imposées au CHU de Clermont-Ferrand par le ministère et les élus pour réduire les dépenses et augmenter l'activité, alors que l'objectif d'un hôpital public devrait être de répondre aux besoins de la population, aboutissent à ceci :

- Transformation de lits d'hospitalisation complète en lits d'ambulatoire, non pas pour répondre aux besoins de la population, mais pour diminuer le nombre de personnels dont les conditions de travail s'aggravent (l'hospitalisation complète nécessite trois équipes de soignants au chevet du malade, une du matin, une du soir et une de nuit ; en ambulatoire, une seule équipe, et uniquement en semaine) et augmenter les rentrées d'argent, puisque le ministère préconise le passage à deux patients par jour et par lit ambulatoire ;

- Fermeture de 55 lits, ce qui aggrave la situation aux urgences, où il est déjà difficile de trouver des lits d'aval (attente de plus en plus importante, service des urgences saturé, etc.) ;

- Fermeture de sept blocs opératoires et suppression de 110 postes.

Et malgré les mesures d'économies appliquées au CHU depuis cinq ans, le déficit perdure, car l'établissement est obligé d'emprunter pour ses besoins (rénovation, développement, construction, désamiantage, etc.) et les intérêts d'emprunt imposés par les banques sont de plus en plus élevés. Et toujours question santé, seulement dix machines par million d'habitants pour passer une IRM.

Dans son dernier rapport sur la Sécurité sociale, la Cour des comptes préconise de faire davantage participer les retraités à la solidarité nationale.

Voici une revue des mesures préconisées par la Cour des comptes :

- Supprimer progressivement l'abattement de 10 % alors qu'ils n'ont plus de frais professionnels (gain de 2,7 milliards d'euros) ;
- Supprimer progressivement l'exonération des majorations de pensions pour les parents de trois enfants (gain de 800 millions d'euros) ;
- Aligner le taux de CSG appliqué aux pensions de retraite sur celui des actifs.

Ce qui soumettrait les 7,9 millions (49 %) de retraités aujourd'hui assujettis à une CSG de 6,6 % à un taux de 7,5 % (gain de 1,2 milliard d'euros).

Les hommes politiques, de quelque bord qu'ils soient, pratiquent le mensonge avec aplomb, assurance et détermination... A la question : « François Hollande est-il socialiste ? » reportez-vous à notre revue *Ensemble*, n° 73, de juin 2014, pages 12 et 13, pour la réponse. C'est édifiant !

Dans une société qui ne demande qu'à rêver, le mensonge est un mal nécessaire. Souvenons-nous qu'en son temps, Lionel Jospin, en voulant dire SA vérité aux Français en 2002, en avait fait l'amère expérience. À nous d'être assez clairvoyants pour différencier le vrai du faux.

Pour conclure, le bureau, comme chaque année, vous appelle, tant que votre santé vous le permet, à participer nombreux aux manifestations, et ce afin de nous aider à faire aboutir nos revendications sociales et salariales.

Au courrier des lecteurs du bulletin des retraités

Rigolo le courrier des lecteurs du bulletin de décembre entre : faute avouée à moitié pardonnée et la condamnation des camarades qui ont bavé à la presse sur le logement de Lepaon, quelle montée au créneau pour défendre l'indéfendable !

Enfin de quoi s'agit-il ?

D'un camarade secrétaire de la confédération qui, logé par celle-ci, fait engager des dépenses fastueuses pour un logement en location (plus de 100 000 €), et un loyer de 2 000 € mensuel.

Il ne s'agit pas là de condamner la presse qui informe mais plutôt de chercher les causes qui ont permis une telle dérive. Pour moi Lepaon devrait démissionner et rembourser les dépenses. Peut-être que la CGT aurait mieux à faire des sommes dépensées : par exemple pour l'entretien de ses locaux à Montreuil voire même aider la fédération des chômeurs.

Pour information notre secrétaire général habite à Vincennes mais pas n'importe où, dans le quartier dit du « carré d'or » comme son nom l'indique le plus cher de la ville.

Daniel ROUSSEAU (Vincennes le 5 janvier 2015)

INDIGNATION, COLÈRE

Le poing levé !

L'année 2015 a démarré tristement par l'atroce assassinat des journalistes, des dessinateurs de *Charlie Hebdo*, de policiers ainsi que de personnes innocentes.

Le 7 janvier 2015 restera une date dans notre histoire, comme tentative d'étouffer la liberté d'expression, la liberté de pensée.

La population française s'est levée face à cette ignominie, debout le crayon face aux armes. Ce soulèvement populaire ne doit pas être sans lendemain, car les extrémismes, les intégrismes, les racismes de tout bord ne sont pas morts.

Ce qui vient de se passer, c'est la violence générée par les politiques libérales, qui font de plus en plus d'exclus, jetant des millions de gens dans la pauvreté. Il faut résister, réagir, se mobiliser, lutter contre les politiques d'austérité en France, en Europe et dans le monde. Il faut agir pour une société plus juste, plus humaine, rejetant le racisme sous toutes ses formes et la haine de l'autre.

L'argent existe, il ne doit pas servir à l'accumulation de biens pour une poignée de privilégiés et à la spéculation financière. Le système économique capitaliste est en guerre avec la vie sur terre. Aujourd'hui, l'enjeu climatique, écologiste, est le meilleur argument pour faire valoir nos revendications : rebâtir et raviver les économies locales, libérer les démocraties de l'influence des géants du secteur privé, empêcher l'adoption d'accord de libre-échange néfaste (Tafta), investir dans les infrastructures publiques (transport en commun, logement social), se réapproprier les services publics essentiels comme l'énergie, l'eau et la santé.

Reconquérir la Sécurité sociale, c'est possible, si nous créons le rapport de forces nécessaire pour la satisfaction de nos revendications : se soigner correctement, ce qui permettrait de se distraire, de voyager afin de vivre dignement notre retraite.

Changer la société où l'humain serait au centre des préoccupations avec une meilleure répartition des richesses, respectant la liberté collective et individuelle dans la laïcité.

Georges Congi (Perpignan)

Camarades retraités, attention à nos retraites complémentaires, des ressources existent

En plus de cotiser pour leurs retraites de base à la Sécurité sociale, les ouvriers et employés des entreprises privées cotisent au régime complémentaire de l'Arrco. Les cadres cotisent au régime complémentaire de l'Agirc. Les retraites complémentaires représentent de 30 % à 55 % selon le niveau de salaire de la pension globale. Un rapport de la Cour des comptes en date du 18 décembre 2014 annonce que les retraites complémentaires Arrco et Agirc sont menacées de cessation de paiement d'ici une dizaine d'années.

Le poids du chômage

Première observation : le nombre de chômeurs de catégorie A, c'est-à-dire sans aucune activité, s'élève à 3,5 millions fin novembre 2014. Si on ajoute le nombre de demandeurs d'emploi de catégorie B et C, c'est-à-dire

ayant une activité réduite, le nombre total de demandeurs d'emploi s'établit à plus de 5 millions au niveau national. Ces chiffres de demandeurs d'emploi sont autant de cotisations et de ressources en moins pour les caisses de retraite complémentaires.

Augmenter les salaires, l'égalité hommes/femmes.

Deuxième observation : la Cour des comptes en porte-parole du Medef propose de diminuer le montant des pensions, d'augmenter les cotisations, de faire passer l'âge de départ en retraite actuellement de 62 ans à 64 ans, pour toucher sa retraite complémentaire.

Le 17 février 2015, date du début des négociations sur les retraites complémentaires Arrco et Agirc, la Cgt s'opposera avec force et détermination aux propositions de la Cour des comptes. Elle proposera d'autres solutions pour assurer la pérennité des caisses de retraite.

Pour garantir l'avenir des retraites, il faut mettre en œuvre une autre politique économique, Industrielle et sociale. Il faut augmenter les salaires, les retraites, ce qui aurait pour effet de relancer la consommation, la croissance créatrice d'emplois et diminuerait le chômage. Il faut réduire le temps de travail, baisser l'âge de la retraite, ce qui permettrait l'embauche de jeunes.

Il faut mettre à contribution la part de la richesse produite accaparée par les actionnaires, en appliquant une hausse, des cotisations patronales concernant les retraites.

Il faut mettre en place l'égalité des salaires Femme/Homme, ce qui, selon un chiffrage des caisses ARRCO et AGIRC, aurait des conséquences positives sur les ressources de ces caisses.

En ce début d'année nouvelle, plus que jamais, les demandeurs d'emploi, les retraités, les actifs, doivent se rassembler afin d'exiger une autre politique prenant en compte leurs légitimes revendications.

Élie Salengros, retraité, militantCGT

LEPAON SUR LE NEZ !

Quand vous lirez ces lignes, il y a belle lurette que « l'affaire Lepaon » (après l'affaire pélican !!) ne sera qu'un mauvais souvenir ! Du moins je le souhaite à mon organisation syndicale.

C'est pourquoi, dès que j'ai reçu le journal de l'UFR, mon sang n'a fait qu'un tour en lisant le courrier des lecteurs et j'espère que ma réponse pourra quand même être diffusée, au nom de la démocratie syndicale ! il n'ya pas que les « habitués ou habituels qui peuvent s'exprimer » (humour...!).

Or la raison, en est simple, qu'est ce qui vous prend (Jean, Jack, André, Claude ...) d'avoir de la rage contre le « *Canard enchaîné* » (ce n'est pas ma Bible qu'on se rassure !) et finalement contre tous les médias en général ! Ça ne vous fait rien quand c'est un ministre, un taulier, voire un autre membre d'une autre organisation syndicale, mais là « crime de lèse Cgt » ! Au-delà des moyens utilisés, et donc de l'exploitation qui en résulte, c'est tout de même du fonctionnement de notre syndicat dont il s'agit et... plutôt que de crier au « complot » (certes grâce à des membres du CCN pas très courageux de notre organisation qui « mouchardent »... et c'est pas mieux non plus !) il faut quand même bien admettre que cet épisode est désastreux pour notre image.

Pire, le tous pourris vient se rajouter désormais aux plus hautes fonctions de notre organisation syndicale. Et ce n'est pas en expliquant en guise de réponse que « c'est pas moi c'est le trésorier » que la vindicte populaire (exciter par les médias certes !) sera convaincue !

Je ne suis pas juge non plus, mais je suis adhérent, donc j'ai le droit de dire que les réponses apportées ne sont pas rassurantes, pire elles confirment que nos cotisations peuvent servir à n'importe quoi ! Oui vous avez bien entendu (surtout que cette année j'ai eu des difficultés à payer les miennes, et je n'en suis pas vraiment fier !) n'importe quoi !!!

Tout le monde sait qu'à la CGT, il y a des camarades actifs et/ou retraités qui auraient pu refaire le bureau et voire l'appartement qui semblait d'ailleurs avoir été retapé !

Non désolé une fois de plus, au risque de hurler avec les loups (ou les « canards » même déchainés ! !) mon choix, je le partage avec Thierry Lepaon : « prendre ses responsabilités dans l'intérêt du plus grand nombre ».

Enfin, c'est peut être aussi le moment de choisir vraiment notre secrétaire général(e), sans passer par la case « moi, secrétaire en titre, je pense que c'est untel ou untel ». Ça pourrait être également vrai pour les choix importants, comme lorsqu'on nous à imposé « l'adhésion forcée à la CES » !!! Si, si, j'ai encore un peu de mémoire !!

Fraternellement Claude Fortin (Surl Paris)

Mesdames, Messieurs,

La Mutuelle de la presse et du livre et tous ses amis qui ont côtoyé André Devriendt durant sa vie militante sont dans la peine. Nous sommes aujourd'hui réunis pour rendre un hommage fraternel à l'homme qui a choisi – tout au long de sa vie – de mettre ses qualités et son engagement au service du collectif.

Plus que d'autres, André pensait avec raison que l'on ne progresse que de cette manière.

Dans leurs interventions, nos amis (diront ou ont dit) qu'il fut le militant syndical et politique indéfectiblement attaché au progrès social.

Autour du président fondateur René Laborie, il fut de toutes les batailles avec André Lemaître, Roger Bureau, Yves Dufresnes, Max Arthaud, Georges Roy, Roger Lancry, Jean Forestier, Jacques Barbier, Jean-Louis Girodot et bien d'autres, notamment pour défendre la Sécurité sociale et obtenir l'autorisation d'ouverture de notre pharmacie mutualiste.

Ils ont su par leur intelligence collective et en mobilisant les salariés de nos professions, construire, faire vivre et développer nos institutions mutualistes, la Mutuelle, le centre de santé et La Mayotte.

Militant mutualiste convaincu, André y occupa de nombreuses fonctions. Cheville ouvrière discrète, pugnace et efficace, il occupa la fonction de secrétaire général et d'animateur de la commission du centre de santé.

Attentif, accessible, d'un calme olympien, André pouvait devenir acerbe ou vindicatif face à des arguments spécieux ou dilatoires.

Il ne transigeait pas sur les principes. Cela lui valut d'être traîné en justice par l'extrême-droite durant son mandat de directeur de la librairie anarchiste. Il s'honorait avec fierté d'avoir gagné le procès.

*Doté d'une culture encyclopédique sur l'histoire du Mouvement ouvrier, de ses liens ténus avec la Mutualité, André passa beaucoup de temps – seul – à mettre en forme **l'Histoire de la Mutuelle de la presse et du livre**, et d'en assurer la publication.*

« Ce n'est qu'avec le passé qu'on fait l'avenir », disait Anatole France. André souhaitait transmettre cette expérience, la faire connaître comme un bien commun accessible à toutes les générations.

*Responsable de notre revue **le Mutualiste**, il organisa durant plusieurs décennies le travail du comité de rédaction – avec notamment Jean Forestier, Georges Saadi, Jean-Claude Tiphagne et nos amis regrettés Annick Béjean et Robert Leroux.*

Il y a quelques années – se sentant fatigué – André a souhaité remettre son dernier mandat mutualiste au conseil d'administration de La Mayotte.

Je sais ce que cela lui a coûté, tant il était heureux et fier quand les enfants l'ont entouré affectueusement à la fête de son départ, lui remettant des dessins et chantant en chœur.

André n'est plus, mais les souvenirs demeureront. Nul doute que, comme Roger Bureau, la Mayotte saura honorer son engagement et sa mémoire.

Il a beaucoup donné de sa vie pour les autres, sacrifiant certainement parfois sa vie familiale.

À vous chère Irma, à vous ses enfants et ses petits-enfants, nous voulons vous dire qu'André était un grand militant, un ami précieux dont vous pouvez légitimement être fier.

Nous partageons votre peine et vous assurons de tout notre amical soutien.

Jean-Michel Floret

Au nom de l'Union fédérale des retraités Filpac-Cgt, nous voulons par cette célébration et par notre présence rendre un dernier hommage à André, pour son engagement syndical et l'activité qu'il a menée au sein des correcteurs mais aussi avec la section unitaire des retraités du Livre.

*Nous désirons surtout montrer qu'il a été un des éléments moteurs de la parution d'**Ensemble**, le bulletin de l'Union fédérale des retraités Filpac.*

*Lorsque nous avons décidé de faire paraître notre journal pour nous affranchir des contraintes imposées par la parution de **Vie Nouvelle**, dans laquelle nous avions un encart soumis aux aléas des dates de sortie – ce qui rendaient certains de nos communiqués obsolètes avant même qu'ils soient lus –, André a tout de suite été d'accord avec le secrétariat de l'époque (Jean Massé, René Faure, notamment) non seulement pour faire paraître un journal, mais pour en réaliser la confection, la conception par nos propres moyens.*

N'étant pas un néophyte dans la création de journaux, il connaissait tous les rouages et toutes les subtilités nécessaires à l'obtention de l'accord de la commission paritaire permettant la parution du bulletin.

Il y a donc vingt-quatre ans nous éditions le premier Ensemble. Nous passerons sur les péripéties des premiers numéros, imprimés par nos soins, assemblés et brochés à la main. Nous ne pensions pas alors que d'un quatre pages nous en serions aujourd'hui à 40 pages et au 76^e numéro.

Durant un quart de siècle, André en fut la cheville ouvrière, rédacteur, conseiller et technicien : tout à la fois. Le papier, les ciseaux et la colle étaient ses outils de metteur en page. Pour l'écriture, ce n'était pas la peine de le prier, il avait toujours le porte-plume à disposition.

Une des qualités d'André était la rectitude, quand un article ne reflétait pas la réalité ou que des tournures de phrase ne respectaient pas la syntaxe, il en faisait part au comité de rédaction et à l'auteur, mais jamais, au grand jamais, il n'aurait rectifié de lui-même.

Dans les dernières années, il fut un peu désorienté, c'était pour lui difficile d'accepter que l'ordinateur ait remplacé le montage papier. D'autant que, en bon correcteur qu'il était, il relevait les erreurs typographiques dudit ordinateur.

Voilà pour ce qui concerne la participation d'André au journal de notre Ufr.

Il nous faut associer Annick Béjean, également correctrice, qui nous a quittés aussi cette année. Ils étaient tous deux une partie de la colonne vertébrale du journal.

L'activité d'André ne s'arrêtait pas là, mais d'autres en diront plus que nous. André restera pour nous un grand humaniste, un érudit et un grand militant syndical. André, tu as été et tu resteras un grand bonhomme, dans nos cœurs.

Salut à toi.

Michel Burguière



André DEVRIENDT

Papa,

Après ces hommages rendus par tes camarades, retraçant ta longue et riche carrière, nous, tes enfants, ainsi que toute la famille, tenons aussi à te dire toute notre affection et notre admiration.

Bien sur, tu étais très pris par tes activités, souvent absent de la maison, mais toujours présent et à l'écoute de nos problèmes. Tu as su guider nos pas d'enfants, puis d'adolescents toujours sur le droit chemin. Tu étais pour nous un exemple.

Tes années de compagnonnage ont renforcé ton engagement vers la vie sociale et politique, tu t'es donné pleinement au service de tes idées, tu étais un « pur » et tu t'es toujours appliqué à toi-même les principes que tu défendais.

Tu as su nous transmettre les valeurs qui étaient les tiennes : l'honnêteté, l'amour du travail bien fait, la fraternité et la justice.

Tu étais curieux de tout et de tous. Les voyages faisaient partie de ta vie, et en plus de la Hongrie, pays de maman, vous avez parcouru l'Europe jusqu'aux portes de l'Asie, et poussant même l'aventure jusqu'au Cap Nord en voiture et en camping !

Passionné de lecture, tu as tapissé de livres les murs de votre appartement (au grand dam de maman)

Aujourd'hui, tu serais sûrement très étonné des hommages qui te sont rendus. À l'occasion de la réception en ton honneur il y a quelques années à La Mayotte, tu nous avais dit : « je ne comprends pas pourquoi tant d'honneurs, tout ce que j'ai fait, je l'ai fait volontiers, sans rien attendre en retour »

Tu es toujours resté humble, fidèle à ton nom de compagnonnage : « Flamand la Simplicité »

Le jour tant redouté de la séparation est maintenant arrivé, nous garderons de toi le souvenir d'un papa affectueux, appréciant les réunions familiales autour d'une bonne table et heureux de profiter de ses enfants, petits-enfants et arrière-petits enfants.

Au revoir Papa

Depuis sa fondation en 1881, bien des épithètes ont été appliquées au Syndicat des correcteurs : « Enfants terribles de la Fédération française des travailleurs du Livre », « Citadelle libertaire »...

Je souhaiterais vous lire ce que disait, dans la préface du livre consacré au syndicat, Fernand Bernier, secrétaire de la FFTL de 1967 à 1971 : « Le syndicat des correcteurs comprenait, comme d'autres organisations syndicales, des militants influencés par le mouvement anarchiste, mais qui se battaient sur des positions de classe. »

André Devriendt correspondait parfaitement à cette affirmation. Lui qui, comme d'autres militants, était respecté par les autres courants politiques. C'est Jacques Dumeunier qui nous disait qu'André était la conscience du syndicat. Né en 1920 à Paris dans le 13^e arrondissement, c'est vers la fin des années 1930 qu'il devient sellier garnisseur. Il travailla dans une carrosserie à Saint-Maur-des-Fossés puis, en 1938, à l'usine Simca de Nanterre. Après l'exode, il reprend son métier dans une usine réquisitionnée par les Allemands. Là, en septembre 1942, pour avoir entraîné tout le personnel de l'usine à la désobéissance à une disposition prise par les Allemands, il est arrêté, incarcéré à la prison du Cherche-Midi pendant trois semaines.

Privé de son emploi, il doit alors partir travailler en Allemagne, où il reste jusqu'en juin 1945. Il y rencontre une jeune hongroise qui devint sa femme et avec qui il a deux enfants.

Après la guerre, il s'engage dans le mouvement anarchiste français, il anime les groupes d'Enghien-les-Bains puis celui d'Alfortville, où il résidera. Suit un temps de vaches maigres où il sera, entre autres, permanent à la librairie du Monde libertaire. C'est en 1960 qu'il devient correcteur d'imprimerie et adhère au Syndicat des correcteurs. Il milite dans le labeur, notamment à l'imprimerie Logier, à Montmartre, où il est secrétaire du comité d'entreprise (1961), ou à l'imprimerie Larousse, où il est délégué du personnel (1963).

C'est en 1965 qu'il est élu au comité syndical, en 1967 il est secrétaire adjoint quand Larsen était aux manettes. De 1968 (lourde tâche !) à 1969, il est secrétaire, comme de 1972 à 1973. Puis arrive le conflit du Parisien libéré (1975-1977) où, avec Jacky Toublet comme secrétaire adjoint, le Syndicat des correcteurs, au sein du Comité intersyndical du Livre parisien, contribuera à ce que le patronat de la presse ait en face de lui un front syndical uni et déterminé.

André Devriendt était un militant présent dans tout le mouvement social. Son activité à la Mutuelle de la presse, où il fut, dès juin 1977, permanent bénévole, au centre de La Mayotte, comme au Crédit Mutuel d'Alfortville, sont autant de témoignages qui restent dans toutes les mémoires.

Pour nous, militantes et militants du Syndicat des correcteurs, et pas seulement les libertaires, il a été un exemple par son militantisme, sa ténacité au jour le jour comme sur la distance !

À son épouse Irma, à ses enfants, sa famille, nous adressons nos condoléances les plus émues.

Salut André !

Thierry Porré

